

FRANCE

UN EX-PARTISAN DE L'OAS PRÉSIDE L'OUVERTURE DE LA 17e LÉGISLATURE

Page 24

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7939 JEUDI 18 JUILLET 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers à l'ordre du jour

Page 3

PRÉSIDENTIELLE

L'HEURE DE VÉRITÉ POUR LES CANDIDATURES

La trentaine de postulants à l'élection présidentielle compte aujourd'hui les heures. Le délai de dépôt des déclarations de candidature en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain expire à minuit. C'est à cette heure-ci qu'on saura qui parmi les prétendants a pu franchir la première étape cruciale des parrainages, en attendant, bien sûr, le verdict décisif de la Cour constitutionnelle.

Page 3



FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Les crédits bancaires en hausse

Page 4

LUTTE ANTITERRORISTE

Seize éléments de soutien interceptés

Page 3

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

L'élite algérienne se prépare dans la discrétion

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RELANCE DU TRANSPORT FERROVIAIRE ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE

Un deuxième voyage expérimental

LA SOCIÉTÉ nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé le lancement d'un deuxième voyage expérimental de train entre l'Algérie et la Tunisie, affirmant son engagement à renforcer les liens sociaux et économiques entre les deux pays.

« Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision des autorités supérieures relative à la relance de l'activité de la ligne ferroviaire entre les deux pays frères, l'Algérie et la Tunisie, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a lancé, lundi 15 juillet 2024, un voyage expérimental d'un train de voyageurs entre Souk Ahras et Ghardimaou en Tunisie », a précisé le communiqué rendu public mardi soir par la SNTF.

Le retour à Souk Ahras s'est fait le même jour, avec une délégation de cadres de la SNTF, présidée par son P-DG, Toufik Boufayed. Ils ont été reçus à la gare de Souk Ahras par le wali Abdelkrim Zinai. Cette visite a été marquée par des réunions de travail techniques, tenues le 16 juillet, aboutissant à la signature d'une convention commerciale régissant les aspects commercial et technique de l'exploitation des trains.

Selon la SNTF, ce deuxième voyage expérimental avait pour but d'évaluer l'état de préparation des infrastructures le long de la ligne ferroviaire, qui s'étend sur plus de 357 km d'Annaba à Tunis.

« L'objectif est de garantir les conditions techniques et les normes de sécurité nécessaires pour la circulation des trains et le confort des voyageurs », a expliqué la même source.

Cette initiative intervient après des travaux d'envergure entrepris par la SNTF pour réhabiliter et renforcer les lignes ferroviaires entre Annaba et la frontière algéro-tunisienne, ainsi que les gares et les espaces d'accueil des voyageurs, notamment en ce qui concerne les procédures de passage.

Ces travaux se poursuivent à un rythme soutenu, sous la supervision du ministère des Transports, en coordination avec diverses administrations et organismes officiels.

L'objectif ultime est de finaliser la phase expérimentale et de mettre en place toutes les procédures techniques et administratives permettant de lancer les voyages officiels dans les meilleurs délais possibles.

Cette initiative s'inscrit dans un effort plus large visant à relancer la dynamique du transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises entre l'Algérie et la Tunisie, conformément à la volonté des autorités des deux pays de renforcer leurs relations bilatérales.

Reliant la gare d'Annaba à celle de Tunis, le lancement du premier voyage expérimental a eu lieu de début de juin dernier. Ce projet ambitieux vise à revitaliser une liaison historique, stoppée depuis les années 1990.

Meriem Djouder

UNE PLATE-FORME NUMÉRIQUE BIENTÔT LANCÉE

Recrutement de 6 000 enseignants contractuels

Le ministère de l'Education nationale procédera prochainement au lancement d'une plate-forme numérique destinée au recrutement de 6 000 enseignants contractuels dans les trois paliers de l'enseignement, primaire, moyen et secondaire. Elle concerne les détenteurs de diplômes universitaires, toutes filières confondues.

Dans le cadre du processus de pourvoi des postes budgétaires vacants en matière d'encadrement pédagogique au titre de la rentrée scolaire 2024/2025, et après avoir mis au point les préparatifs pédagogiques, le ministère de l'Education procédera prochainement à l'ouverture de la plate-forme numérique de recrutement des enseignants contractuels.

Les personnes concernées sont d'abord appelées à s'inscrire sur la plate-forme en introduisant leurs coordonnées et la date d'obtention de leurs diplômes, en vue de valider leurs candidatures.

Les documents justificatifs tels que les diplômes et attestations d'expérience professionnelle devront être téléchargés directement sur la plate-forme. Contacté par le Jeune Indépendant, le consultant en éducation nationale, Kamel Nouari, a précisé que le lancement de cette plate-forme numérique interviendra après la vérification des besoins des établissements éducatifs, la finalisation des nominations des enseignants participant au mouvement de transfert inter-wilayas ainsi que la sélection des candidats ayant réussi les examens professionnels et les programmes de formation des diplômés des Ecoles normales supérieures pour enseignants (ENS).Concernant les qualifications requises pour le recrutement, les mêmes conditions seront maintenues, sans aucune modification, puisque la porte à l'emploi contractuel pour le grade d'enseignant du primaire en langue arabe sera ouverte aux titulaires d'une licence en langue arabe, philosophie ou sciences islamiques. Les titulaires d'une licence en sociologie, mathématiques, études supérieures en mathématiques et mathématiques-informatique, ainsi que ceux détenteurs d'une licence en sciences de l'éducation dans toutes leurs spécialisations sont habilités à avoir un poste d'enseignant contractuel dans les écoles primaires.


Nouveau postes budgétaires.

En ce qui concerne les niveaux moyen et secondaire, la tutelle a maintenu les mêmes qualifications et certificats requis pour le recrutement des professeurs dans diverses matières et spécialisations, sans aucune modification significative.

Concernant les mécanismes de la sélection des candidats contractuels admis, le ministère de l'Education nationale procédera, après l'étude des dossiers déposés sur la plate-forme, à la publication de la liste des candidats préalablement admis avec la mention « Accepté ». Il convient de noter que cette mention signifie que le dossier numérique du postulant est éligible à occuper un poste d'enseignant et, de ce fait, est sélectionné pour accéder à la liste du classement par ordre de mérite. Ce classement est basé sur « une grille de notation qui sera basée sur l'ancienneté du diplôme, la conformité des diplômes avec le poste à pourvoir et la proximité avec le lieu de travail ». Des directives sont données aux directions de l'éducation des wilayas pour contrôler et vérifier l'authenticité des documents fournis par les candidats concernés.Les services de ressources humaines des directions de l'éducation des wilayas seront, quant à eux, chargés de sélectionner les candidats admis et de les répartir selon les postes vacants au niveau des établissements scolaires. Une fois ces procédures finalisées, il sera question de publier la liste de la répartition des candidats à travers les établissements scolaires des différentes wilayas qui ont des postes à pourvoir. Les candidats admis peuvent consulter les lieux de leur affectation en consultant leur compte d'inscription sur la plateforme https://tawdif.education.dz.

Pour rappel, après des années de lutte et de mobilisation des enseignants contractuels, le ministère de l'Education nationale avait lancé, en décembre 2022, une vaste opération de permanisation des contractuels, qui avait concerné près de 62 000 enseignants.

Cette vaste campagne de recrutement faisait suite à une instruction du président de la République, à l'issue d'un Conseil des ministres portant titularisation des enseignants contractuels de l'éducation nationale.

Lynda Louifi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un QR code pour l'inscription des nouveaux bacheliers

LE MINISTÈRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a développé un QR code au profit des nouveaux bacheliers afin d'accéder facilement à la plateforme d'inscription et de pouvoir finaliser la démarche en toute sécurité.

Dans une circulaire ministérielle, le département de Kamel Baddari a affirmé que la mesure entre dans le cadre de l'introduction de la numérisation dans les universités, qui va grandement faciliter les choses, surtout pour les nouveaux bacheliers qui devront s'inscrire directement en ligne.

Ces derniers, ajoute la circulaire, doivent utiliser le QR code pour accéder à la plateforme numérique, qui a également été enrichie avec l'introduction de trois nouvelles applications, afin de permettre aux futurs étudiants de s'inscrire dans la spécialité souhaitée.

Il convient de souligner que la prochaine rentrée scolaire connaîtra plusieurs nouveautés, notamment dans le cadre de la digitalisation du processus d'inscription des nouveaux bacheliers. La politique « zéro papier » sera concrétisée avec l'octroi de cartes électroniques.

Un portail numérique comprenant trois applications sera lancé pour accompagner les nouveaux bacheliers tout au long de leur parcours. Parmi ces applications figurent «Tawjihikoum : découvrez votre cursus», un outil d'orientation basé sur l'intelligence artificielle (IA) ainsi qu'une application de simulation des parcours académiques. Ces outils innovants visent à offrir aux étudiants une vision claire et personnalisée de leur avenir universitaire, en tenant compte de leurs résultats et de leurs aspirations.

Le ministère a indiqué dans sa circulaire que l'orientation des nouveaux étudiants est basée sur quatre critères que sont la filière et les résultats obtenus selon la moyenne générale du bac ou la moyenne pondérée calculée en premier lieu. Les vœux formulés par le bachelier viennent en seconde position, suivis par les capacités d'accueil des établissements universitaires et des zones géographiques. La moyenne pondérée est le résultat découlant du calcul de la moyenne générale du baccalauréat, affectée d'un coefficient à laquelle on ajoute les notes obtenues dans les matières essentielles. Le ministère a élaboré un tableau indicatif de la méthode d'admission dans sa circulaire.

Ainsi, à titre d'exemple, pour accéder aux filières de science de la nature et de la vie, géologie, science de la santé (pharmacie), sciences médicales et sciences vétérinaires, la moyenne pondérée est calculée selon la moyenne générale du bac au carré + la note en sciences naturelles, le tout divisé par trois, et ce pour les bacheliers issus de la filière sciences expérimentales et mathématiques. Les bacheliers issus de la filière mathématiques techniques y accèdent par la moyenne générale obtenue au baccalauréat.

L'accès à certaines filières comme les sciences humaines et sociales, droit, sciences politiques, sciences de gestion, sciences commerciales, sciences et activités physiques et sportives, langues (arabe, turque, chinoise, russe, amazighe), arts, se fait à partir de la moyenne générale obtenue au bac.

Par contre, l'accès aux sciences et technologies, sciences de la matière, sciences de la nature et de la vie, mathématiques et informatique, géologie, sciences de la santé, lettres et langues étrangères (français, espagnol, allemand, anglais, italien et traduction), architecture, urbanisme et métiers de la ville, sciences médicales et vétérinaires se fait sur la base de la moyenne pondérée d'après la méthode mentionnée sur le tableau élaborée dans la circulaire, qui diffère d'une filière à une autre.

Au cas où la moyenne pondérée calculée d'un bachelier est inférieure à la moyenne pondérée minimale requise, il est orienté selon la moyenne générale obtenue au bac, à condition qu'elle soit supérieure à la moyenne pondérée minimum requise.

L.L.

PRÉSIDENTIELLE

L'heure de vérité pour les candidatures

La trentaine de postulants à l'élection présidentielle compte aujourd'hui les heures. Le délai de dépôt des déclarations de candidature en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain expire à minuit. C'est à cette heure-ci qu'on saura qui parmi les prétendants a pu franchir la première étape cruciale des parrainages, en attendant, bien sûr, le verdict décisif de la Cour constitutionnelle.


Une étape cruciale.

A ce propos, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, dans un communiqué, que le dernier délai pour le dépôt des déclarations de candidature à la présidentielle était fixé au jeudi 18 juillet à minuit (00h00).
Selon l'Autorité, la déclaration de candidature à la présidence de la République résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement, auprès du président de l'ANIE, par le candidat lui-même contre remise d'un récépissé, et ce conformément aux dispositions de l'article 87 de la Constitution et aux articles 249, 250, 251 et 253 de l'ordonnance susvisée.
« La déclaration de candidature doit comporter les nom, prénom, émargement, profession et adresse de l'intéressé, accompagnée d'un dossier comportant les pièces contenues dans les articles susmentionnés », rappelle l'ANIE.
Selon la même source, les prétendants à la candidature sont donc priés de prendre rendez-vous au préalable pour le dépôt d'une demande d'enregistrement au siège de l'ANIE, sis au palais des Nations, Club des Pins. Un formulaire doit être dûment rempli, en mentionnant les coordonnées du candidat, de ses accompagnateurs et des véhicules qui seront utilisés pour le dépôt des formulaires de souscription des signatures individuelles des prétendants à la candidature pour la présidentielle, et envoyé à l'adresse électronique suivante : rdv_presidentielles@ina-elections.dz ou par fax au numéro : 021.37.74.05.
Il convient de souligner que depuis le début de l'opération, suite à la convocation du corps électoral, les prétendants à la candidature à cette échéance électorale, en tant qu'indépendants ou au nom de partis politiques, ont retiré les formulaires de souscription des signatures individuelles au niveau du siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au palais des Nations (Alger).
Parmi ceux ayant annoncé leur intention de se présenter à la présidentielle, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Belkacem Sahli pour le Groupe stabilité et réforme, Abdelaali Hassani Cherif pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP) et Youcef Aouchiche pour le Front des forces socialistes (FFS).
Actuellement, seulement trois candidats ont réussi à satisfaire aux conditions exigées et à atteindre le quorum fixé par la loi.
La secrétaire générale du Parti des travailleurs avait jeté l'éponge, cette semaine, faute d'avoir recueilli les fameuses signatures des élus, et ce après plusieurs semaines de parcours du combattant. Un autre postulant, journaliste de son état et propriétaire d'un média électronique Djazair 62, a également baissé les bras et annoncé son retrait de la course.
Conformément à la loi organique relative au régime électoral, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, 600 signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers 29 wilayas, soit une liste comportant 50 000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 29 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1 200.
L'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures par décision dûment motivée dans un délai maximum de 7 jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. L'ANIE transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures, accompagnées des dossiers des candidats, dans un délai n'excédant pas les 24 heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions.
La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai maximum de 48 heures qui suivent l'heure de la notification.
La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection, y compris les recours, dans un délai maximum de 7 jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante.
Le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par la Cour constitutionnelle ou en cas de décès de l'intéressé. Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature.
Ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin, selon la loi organique.
Une fois leurs dossiers de candidature validés, les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux au cours de la campagne électorale, qui est déclarée ouverte 23 jours avant la date du scrutin et s'achève trois 3 jours avant la date du scrutin.

Hachemi B.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers importants à l'ordre du jour

LE PREMIER ministre Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement, consacrée à l'examen de deux projets de décrets exécutifs relatifs aux conditions et modalités d'élaboration et de mise en œuvre des programmes nationaux de prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi qu'aux modalités d'inscription et de radiation de la liste nationale des personnes et entités terroristes et les effets qui en découlent.
Ces projets de décrets « s'inscrivant dans le cadre de l'adaptation du système juridique national aux instruments et engagements internationaux en la matière, conformément aux engagements du président de la République », a indiqué un communiqué des services du Premier ministère.
Dans le cadre des directives du président de la République, le gouvernement a examiné les propositions sectorielles pour la réalisation de pôles urbains au niveau des wilayas des Hauts- Plateaux et du Sud afin de garantir un logement décent et d'améliorer et de diversifier l'offre de logement, selon la même source.
Le gouvernement a également entendu une présentation sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité routière, avec la nécessité de renforcer les mécanismes de prévention des accidents de la circulation adoptés par les autorités publiques, et d'incorporer de nouveaux outils et instruments conformes aux exigences de la sécurité routière et contribuant à réduire les accidents de la route et à préserver la sécurité et la sûreté des citoyens.
Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du Président de la République visant à donner la priorité au secteur agricole, le gouvernement a entendu un exposé sur les résultats de la journée d'étude sur l'investissement agricole dans les wilayas du Sud, notamment en ce qui concerne les cultures stratégiques qui contribueraient à la réalisation de la sécurité alimentaire.

S. Ould Brahim

CONFRÉRIE TIDJANIA DE LAGHOUAT

Appel à une mobilisation pour l'Algérie nouvelle

LE CALIFAT général de la confrérie Tidjania à Aïn Madhi (Laghouat), cheikh Ali Belarabi Tidjani, a appelé le peuple algérien à participer massivement à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain et à soutenir le projet d'Algérie nouvelle. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la confrérie. Cette dernière a souligné l'importance de cette échéance politique, appelant le peuple algérien à "y participer massivement pour donner au vainqueur toute la légitimité constitutionnelle à même de lui permettre de mener l'Algérie à bon port".
Cheikh Ali Belarabi Tidjani, selon la même source, affirme reconnaître que le pays est sur la « bonne voie » et que « son avenir se dessine clairement grâce aux réalisations accomplies et aux décisions prises ». Il poursuit, ainsi, que « l'Algérie s'est réconciliée avec sa portée civilisationnelle, son legs culturel, sa dimension régionale et sa géographie intérieure », ceci tout en s'inspirant en cela de la Déclaration du 1er Novembre 1954 , ce legs précieux de nos valeureux chouhadas, précise la confrérie.
Il soutient que le pays a été mis sur les rails avec courage et mérite tout en souhaitant qu'il y ait une suite pour le travail accompli. C'est dans ce sens que le Califat général de la confrérie Tidjania lance un appel à « maintenir le cap ».
Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la direction actuelle « ont mené le pays à bon port malgré des turbulences aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur », a-t-il affirmé.
Il conclut en lançant un appel à l'ensemble des composantes de la société algérienne à « soutenir le projet d'Algérie nouvelle et à participer massivement à l'échéance présidentielle du 7 septembre 2024 par devoir religieux et civique, par fidélité au serment des Chouhada et pour assurer l'avenir des générations montantes », tout en rappelant que "le dernier mot reviendra au peuple algérien libre et souverain".

M. B.

LUTTE ANTITERRORISTE

Seize éléments de soutien interceptés par l'ANP

SEIZE ÉLÉMENTS de soutien aux groupes terroristes ont été interceptés en une semaine par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'Armée.
"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 10 au 16 juillet 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", relève la même source.
Par ailleurs, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 57 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 96 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 21,6 kilogrammes de cocaïne et 449 727 comprimés psychotropes ont été saisis.

S. N.

STATIONS D'ÉPURATION

Signature d'une convention entre le CEREFE et l'ONA

UNE CONVENTION cadre portant sur l'optimisation de la consommation de l'énergie dans le processus de traitement de l'eau usée, a été signé hier à Alger, entre le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Energétique (CEREFE) et l'Office national de l'assainissement (ONA). «La signature de cette convention et l'accompagnement du CEREFE ouvrent de larges perspectives de développement pour le secteur de l'Hydraulique, dans la mise en œuvre de sa stratégie d'optimisation et de transition énergétique», a indiqué un communiqué du CEREFE. La convention a été signée par le Secrétaire général du CEREFE, Messaoud Khelif, et le Directeur général de l'ONA, Mohssen Gharib Dia, au siège de l'Office à Baraki (Alger). Les deux institutions, précise la même source, ont convenu de travailler en étroite collaboration pour l'optimisation de la consommation de l'énergie dans le processus de traitement de l'eau usée et ce, par «l'intégration des solutions basées sur les énergies renouvelables dans le fonctionnement des systèmes hydrauliques d'assainissement». Dans le cadre de cette convention, le CEREFE et l'ONA œuvrent à élaborer des études technico-économiques et environnementales sur les opportunités de récupération et de valorisation des boues issues des stations d'épuration, à titre d'exemple, l'utilisation comme combustible alternatif, note la même source. A ce titre, les deux parties travailleront ensemble pour réaliser des études sur la méthanisation des boues d'épuration, y compris les volets règlementaire (stockage, transport, distribution, risque, sécurité) et commercial (mécanisme de rachat), ainsi que les différents usages du biométhane (transport, chauffage, production d'électricité), explique le communiqué. Les deux institutions ont convenu également de mener conjointement des études sur l'empreinte carbone de l'activité de gestion des eaux usées en établissant des bilans carbone dans les structures y afférentes. Enfin, il est prévu aussi, dans le cadre de l'exécution de cette convention, d'organiser conjointement des formations, séminaires, journées d'études et workshops sur les thèmes de développement durable, management de l'énergie, énergies renouvelables et efficacité énergétique, conclut la même source.

R. B.

ALGÉRIE – VIÊTNAM

Mémorandum d'entente entre Alnaft et la PVEP

L'AGENCE nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé avec la société vietnamienne «Petrovietnam exploration production corporation (LTD «PVEP») un mémorandum d'entente portant sur les possibilités d'investissement et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures en Algérie. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'agence. Ce mémorandum d'entente, signé lundi, au siège de l'Alnaft, en présence de son Président, Mourad Beldjehem et du P-DG la société vietnamienne, Tran Hong Nam, constitue «une plateforme de discussion portant sur les possibilités d'investissement et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures en Algérie», est-il précisé dans le même communiqué. «PVEP» est la branche amont du groupe pétrolier et gazier vietnamien PetroVietnam, qui mène les activités principales d'exploration et de production.

S. N.

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Les crédits bancaires en hausse en 2023

Les financements de l'économie par le système bancaire ont augmenté de 8 % en 2023 par rapport à l'année 2022, en passant de 12 000 milliards de dinars à environ 13 000 milliards. C'est ce qu'a affirmé, hier, le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid.



Reprise de l'activité économique.

Il a expliqué que cette tendance haussière est répartie entre les secteurs public et privé. «Lorsqu'on analyse les chiffres de près, on constate une évolution de 12 % pour le secteur privé et de 8 % pour le secteur public», soulignant que, «comparativement aux années précédentes, c'est une évolution qui n'est pas négligeable». A ce propos, il a indiqué, lors de son intervention à la Radio nationale, que la tendance haussière reflète la reprise de l'activité économique, à travers toutes les mesures qui ont été mises en place par l'Etat pour soutenir l'investissement, à savoir les différents avantages fiscaux et douaniers, en sus de l'accompagnement des banques, visant à rendre ces projets présentés plus rentables, et créer de la richesse et de la valeur ajoutée.

Concernant les secteurs les plus financés, l'intervenant a expliqué que le secteur de l'industrie et de la transformation vient en priorité, faisant partie des domaines stratégiques, en sus d'autres secteurs émergents. «Les dossiers qui sont présentés au niveau des banques sont étudiés et accompagnés quand le projet est rentable à la fois pour l'investisseur et le banquier», a-t-il précisé.

En outre, M. Belaid a indiqué que les banques sont un acteur dans le processus d'investissement, et ces dernières n'ont aucun intérêt à laisser un dossier traîner. Cependant, certains projets spécifiques nécessitent plus de temps pour l'étude et la maturation, et ce dans des délais raisonnables qui ne dépassent pas les 30 jours.

L'IMPÉRATIF DE MODERNISATION

Evoquant la question de la modernisation des banques, le délégué général de l'ABEF a fait savoir que les efforts sont en train de se faire dans ce sens, précisant que ce processus commence d'abord par la modernisation des systèmes d'information. «Ces systèmes d'information permettront de segmenter la clientèle et de répondre à sa demande», a-t-il dit.

S'agissant du volet de la digitalisation des banques, M. Belaid a affirmé que ce dossier est suivi, particulièrement par le ministre des Finances, à travers les réunions périodiques visant à digitaliser la partie interne et externe des banques, notamment pour le développement de l'e-Banking et le paiement électronique. Il a ajouté que la formation des équipes au niveau des agences bancaires est un impératif au cœur de ce processus, et ce afin de réaliser le projet de «la banque digitale». Quant au mobile payement, M. Belaid a mis en avant l'importance de cette technologie, précisant que cette solution, disponible sur le web, nécessite un travail d'homologation et des tests en continuité, notamment au niveau des banques, vu que la sécurité des moyens de paiement est un élément très important.

Il a également affirmé que le e-payement est en phase d'évolution, ajoutant que le nombre des transactions réalisées sur les TPE, qui sont installés par les banques, s'élève à plus de 56 000. «L'objectif est d'installer environ 15 000 TPE d'ici à la fin 2024», a-t-il indiqué.

Dans ce sens, M. Belaid a révélé la mise en service, prochainement, d'un portail web au profit des commerçants afin qu'ils puissent acquérir leur TPE, en sus de le suivre en termes d'utilisation et de transactions effectuées. Selon les chiffres avancés, le nombre de cartes de paiement mises en circulation est estimé à 16 millions, en sus de 510 web marchands, alors qu'elles n'étaient qu'une dizaine en 2018 ; «un nombre qui n'est pas négligeable», a-t-il dit.

Rim Boukhari

SEAAL

Lancement d'une nouvelle plate-forme de paiement

LA SOCIÉTÉ des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a lancé, hier, la nouvelle version de sa plate-forme de paiement électronique «Fatourati», qui permet aux clients de régler leurs factures par internet, notamment par de simples clics à partir de leur smartphone. Lors de la cérémonie du lancement de «Fatourati 2.0», le directeur clientèle de SEAAL, Salah Harach, a affirmé qu'»il s'agit d'une étape importante dans la numérisation du service public de l'eau et de l'assainissement», ajoutant que celle-ci «fournira aux clients une solution de paiement en ligne moderne, flexible et facilement accessible».

M. Harach a tenu à rassurer les clients quant à la fiabilité de la plate-forme, affirmant que l'entreprise a pris toutes les précautions pour la sécurisation des opérations de paiement et pour qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions. Il a affirmé que l'entreprise a traité plus de 600 000 opérations de paiement en ligne, lesquelles se sont déroulées sans aucun couac. Il a ainsi soutenu que cette nouvelle version constitue une nouvelle étape dans l'engagement de l'entreprise en faveur de l'innovation et de la satisfaction du client, ainsi que de concrétiser sur le terrain l'accès à un service public moderne et efficace qui réponde aux besoins de ses utilisateurs.

Cette plate-forme a été développée après une étude approfondie des besoins des clients, réalisée par la SEAAL en janvier 2024, a-t-il expliqué. Elle répond aux suggestions des clients qui demandaient un accès simplifié à la plate-forme et la possibilité de paiement partiel des dettes.

Pour M. Harach, «Fatourati 2.0» marque une avancée dans les engagements de la SEEAL envers l'innovation et la satisfaction client, incarnant sa vision d'un service public moderne et efficace.

Pour sa part, Aissam Hosni Rouzeik, directeur des unités de gestion et de digitalisation de la relation client, a mis en avant la simplicité de cette plate-forme par rapport à l'ancienne version, où les clients devaient saisir un code de plus de 20 caractères après réception de leur facture. «Désormais, le citoyen peut se connecter facilement avec son code client figurant sur sa facture, sans besoin de le changer», a-t-il expliqué. Il a également assuré que le procédé est sécurisé de bout en bout pour la protection des données, avec des transactions immédiatement prises en charge.

«L'objectif de la SEAAL est de digitaliser la relation avec ses clients, de la demande de branchement à la facturation des travaux», a-t-il ajouté.

«Depuis son installation en 2016, la précédente version a enregistré plus de 600 000 opérations de paiement électronique pour le règlement des factures d'eau», a révélé le responsable, affirmant que ce chiffre devrait s'accroître avec le lancement de la nouvelle plate-forme.

Sihem Bounabi

ALIMENTATION EN EAU POTABLE À BÉJAÏA

Mise en service d'une STEP au profit de six communes

Le secteur de l'eau à Béjaïa est consolidé par plusieurs importantes opérations dont la réalisation d'infrastructures qui permettraient de remédier au stress hydrique aigu qui affecte, depuis le début de l'été, de nombreuses communes de la wilaya et, particulièrement, celles se trouvant dans la vallée de la Soummam, qui ont maintes fois exprimé leurs besoins en la matière.

Outre la station de dessalement d'eau de mer qui devrait produire 300 000 M3 par jour d'eau potable et qui devrait, au moins, alimenter quatre ou cinq wilayas du pourtour dès sa livraison au début de l'année 2025, 100 forages ont été réalisés ces deux dernières années dont la moitié a été réhabilitée, un autre programme est initié cette année ou plus de 25 autres forages sont réalisés dans le cadre du programme d'urgence initié par la wilaya depuis le début de l'été.

Ce programme concerne plusieurs communes dont celles de la vallée de la Soummam qui font face à un stress hydrique très sérieux. C'est ainsi que le wali de Béjaïa M. Kamel-Eddine Karbouche a mis en service au début de la semaine en cours une station de traitement d'eau (STEP) implantée au lieu-dit Ikoukar, commune Aït R'zine, daïra d'Ighil-Ali. D'une capacité de 50 000 M3/Jour, infrastructure hydrique devrait traiter l'eau du barrage Tich-Haf et alimenter progressivement six communes de la haute Soummam en l'occurrence, Tazmalt, Ighil-Ali, Boudjellil, Aït R'zine, Ighram et Béni M'likèche. Des communes totalement déshéritées pour la plupart et souffrant, entièrement, du manque d'eau potable en raison de la sécheresse qui a affecté la région suite au manque criard de pluviométrie ces quinze dernières années.

Les populations de ces régions s'alimentaient en été, au moyen de camion-citerne depuis nombreuses années. Depuis le début du mois en cours, l'eau ne coule dans les robinets qu'une fois par semaine et parfois une fois par 15 jour (c'est le cas à Tazmalt, Béni M'lickeche et Aït R'zine). Des pannes récurrentes sont enregistrées souvent au niveau des équipements. Ajouter à cette, la dégradation des réseaux AEP (le cas de Tazmalt) réalisés il y a près de 40 ans, des réseaux nécessitant une opération de renouvellement sur plusieurs centaines de mètres pour ne pas dire plus.

M. Karbouche a, également, inspecté lors de sa sortie les travaux de construction de la station d'épuration d'eaux usées de la commune d'Akbou au cours de laquelle il a été exprimé son agacement par rapport au retard accusé dans l'avancement des travaux du chantier. Il a interpelé, sur place, l'entreprise en charge de la construction de cette infrastructure d'»accélérer les travaux et de consentir plus d'efforts afin de livrer le plutôt possible cette infrastructure dont la capacité de traitement est de 16 000 M3/Jour.

Pour rappel, le premier responsable de la wilaya avait, également, mis en service il y a trois semaines seulement, une nouvelle station de traitement d'eau à Sidi-Aïch.



Remédier au stress hydrique.

Laquelle devrait alimenter aussi plusieurs communes dont Sidi-Aïch, Timezrit et Sidi-Ayad. Il s'agissait aussi de consolider l'alimentation en eau potable dans ces régions qui ont souffert du manque durant plusieurs années. Un forage a, également, été mis en service à l'occasion ce qui permettrait d'alimenter, suffisamment, les foyers. Selon la wilaya, «ces projets rentrent dans le cadre du programme initié par la wilaya sur instruction du président de la république». «Des instructions ont été données au directeur de l'hydraulique et au directeur de l'Algérienne des eaux afin de faire en sorte d'éviter la perturbation dans les l'alimentation et la distribution d'eau potable durant la saison estivale», a souligné la même source. Et pour ce faire, une cellule d'écoute et de suivi a, récemment, été installée afin de suivre de plus près la situation et le programme d'alimentation et de distribution en eau potable à travers la wilaya.

Il s'agit aussi d'»intervenir pour répondre aux doléances des citoyens en cas de manque d'eau», souligne la même source. Deux numéros de téléphones ont été mis à la disposition des citoyens qui pourraient faire leurs réclamations. «Les doléances exprimées seront enregistrées par les membres de la cellule qui interviendront rapidement pour les traiter», affirme la wilaya.

«Cette cellule est composée des directeurs des ressources en eau et de l'Algérienne des eaux, du directeur de l'office national d'assainissement (ONA) et du DOPS», précise encore la même source. Pour rappel, l'entreprise «Danone Algérie», spécialisée dans la transformation des produits laitiers et dérivés, avait mis en service, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, le 5 juin dernier sa propre station d'épuration d'eaux polluées (STEP). Implantée à la zone industrielle de Taharacht, cette station extensible à 2 000 m3 par jour, devrait traiter 1 200 m3 d'eau industrielle polluée. Elle est équipée d'un système de traitement performant, selon les normes environnementales les plus strictes avec une efficacité de 99%.

N. Bensalem

SUITE À UN INCENDIE

La station de dessalement d'Aïn Témouchent à l'arrêt

UN INCENDIE s'est déclaré au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Béni Saf, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, endommageant le réseau électrique, ce qui a conduit à l'arrêt total de la station. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la SPA, Algerian Energy Company, filiale du groupe pétrolier Sonatrach, responsable de la gestion de cette station.

Selon le premier résultat de l'enquête, l'incendie s'est déclaré, mardi soir, suite à un court-circuit au niveau d'une cellule électrique de la station, se propageant par la suite à trois cellules électriques adjacentes.

Cela a déclenché les systèmes de sécurité, qui ont arrêté l'ensemble de la station, ajoute la même source. Il a été également précisé que l'intervention rapide des équipes de la Protection civile de la wilaya a permis de circonscrire l'incendie. Dès la première alerte, une cellule de crise a été formée pour relancer le fonctionnement de la station. Le président-directeur général d'AEC s'est déplacé sur les lieux pour suivre et orienter la cellule de crise, directement à partir de la station, afin d'identifier les procédures de décontamination, de sécurisation et de rétablissement de l'électricité selon la même source

Sous les directives du premier responsable de la station, les équipes d'intervention continuaient de travailler d'arrache-pied pour remettre partiellement la station en service, en attendant le lancement des travaux de maintenance dans les prochains jours.

La société chargée de la gestion de la station a mis à disposition «tous les moyens matériels et humains pour travailler sans interruption, jusqu'à ce que la station soit opérationnelle», précise le communiqué.

Par ailleurs, la Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les origines de cet incendie. Il convient de noter que la station de dessalement d'eau de mer de Béni Saf, située à Aïn Témouchent, a une capacité de production de 200 000 m3/jour.

Sihem Bounabi

ELECTRICITÉ

Nouveau pic de consommation de 19 019 MW

FACE à la persistance de la canicule qui affecte plusieurs wilayas du pays, Sonelgaz a enregistré, hier, pour la troisième fois cet été, de nouveaux records de demande en électricité, à 14h26, heure à laquelle une nouvelle pointe de 19 019 MW a été atteinte, selon un communiqué de la société. En sus d'assurer la continuité de la fourniture d'électricité, il convient de noter que l'entreprise «répond qualitativement à la demande locale record d'électricité» et poursuit ses opérations d'exportation vers la Tunisie, a précisé Sonelgaz. Rappelons que la consommation nationale d'électricité avait enregistré, lundi dernier, un pic record de 18 756 mégawatts. Dans ce sens, Sonelgaz avait déjà prévu une capacité de 25 500 MW, selon l'annonce du ministre de l'Énergie et des Mines Mohamed Arkab, en prévision d'une demande entre 19 800 MW et 20 000 MW. «Il est primordial que le réseau soit capable de supporter cette énergie et la transporter aux différentes régions du pays», a-t-il dit, ajoutant que suite au «colossal travail abattu par les travailleurs de Sonelgaz, le réseau électrique est capable de faire face à des températures atteignant les 55°C».

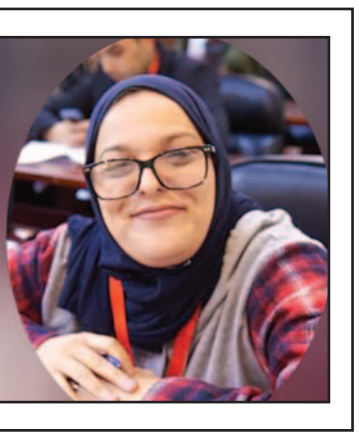
Rim Boukhari

PENSÉE

Que fut triste la journée du 15 juillet 2023 lorsque nous a quittés à jamais notre fille, notre sœur et notre collègue **SAMIA ACHER**, laissant une vive douleur dans nos cœurs et un grand vide que nul ne pourra combler. Tu es partie rejoindre l'Eternel, mais ton image restera gravée dans nos mémoires. En cette date commémorative, ta famille, tes collègues et tes amis invitent tous ceux qui t'ont connue à avoir une pieuse pensée à ta mémoire et prier Allah Tout-Puissant de t'accorder Sa Sainte Miséricorde et de t'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

Repose en paix, chère Samia !



GAZA

Tragédie humanitaire sans précédent

En dépit des appels incessants de la communauté internationale pour cesser le bain de sang à Gaza et protéger les civils, l'entité sioniste persiste dans ses violations flagrantes des conventions du droit international et à Gaza. Après le bombardement des écoles, transformées en centre d'accueil pour les déplacés, des hôpitaux et des camps de réfugiés, l'armée sioniste est passée à un niveau supérieur de cruauté et de mépris sans précédent envers la population palestinienne. Elle bombarde sans relâche depuis plusieurs jours les ''les zones sûres'', où elle avait, elle-même, imposé aux Palestiniens de s'y rendre. Les images de ces massacres sont effroyables et le bilan des victimes, composé majoritairement d'enfants et de femmes, est très lourd.



Depuis octobre 2023, l'armée israélienne a redoublé d'intensité dans ses bombardements de la bande de Gaza. Selon les Nations unies, plus de 40 millions de tonnes de débris de guerre gisent désormais dans l'enclave. Les attaques ont notamment visé les locaux de l'UNRWA, l'agence onusienne chargée des réfugiés palestiniens, transformant ses bâtiments en «champ de bataille» selon les mots de son chef, Philippe Lazzarini.

Celui-ci a dénoncé un «mépris flagrant pour le droit humanitaire international», rappelant que huit écoles de l'UNRWA ont été bombardées ces dix derniers jours, privant des milliers d'enfants de leur éducation. Les images de ces destructions massives sont effroyables, avec un bilan lourd en vies humaines, dépassant les 38.700 martyrs.

Pire encore, l'armée israélienne s'en est prise aux «zones sûres» où elle avait contraint les Palestiniens à se réfugier. Ces lieux censés offrir protection et sécurité aux civils ont été délibérément visés, faisant un nombre incalculable de victimes.

Selon les autorités palestiniennes, les attaques menées hier et avant-hier ont fait au moins 57 martyrs, portant un nouveau coup dur à la population gazaouie déjà exsangue. L'UNRWA a dû évacuer ses locaux le 12 octobre 2023 face à l'intensité des bombardements, alors que la ville de Gaza comptait encore plus de 700 000 habitants avant le conflit.

Ces actes de barbarie se déroulent dans une totale impunité, en violation flagrante des conventions internationales que l'entité sioniste a pourtant ratifiées. La communauté internationale semble impuissante face à ces crimes de guerre, se contentant de condamnations sans réelles sanctions.

Comme le souligne Philippe Lazzarini, «le mépris flagrant du droit international humanitaire se poursuit sans relâche» à Gaza, où «toutes les règles de la guerre ont été violées». Face à cette tragédie humanitaire qui ne cesse de s'aggraver, il réitère son appel pressant à un cessez-le-feu immédiat pour épargner davantage de vies innocentes. Dans ce contexte, les Nations Unies ont mis, hier, en lumière la situation critique dans laquelle se trouvent des milliers de femmes palestiniennes enceintes, notamment les difficultés croissantes d'accès à des «soins vitaux» en raison des déplacements forcés dans la bande de Gaza, en proie à des agressions barbares sionistes depuis neuf mois.

SITUATION CRITIQUE DES FEMMES ENCEINTES

«Les femmes enceintes de Gaza ont de plus en plus de mal à accéder aux soins vitaux dont elles ont besoin en raison des déplacements répétés, de l'insécurité et des attaques contre les établissements de santé, auxquels s'ajoutent des coûts de transport inabordables et l'absence de services d'ambulance», a indiqué le Bureau de Coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), dans son dernier rapport sur la situation humanitaire dans l'enclave palestinienne.

Selon l'agence des Nations Unies chargée des questions de santé sexuelle et reproductive (UNFPA), à l'heure actuelle, les soins obstétriques d'urgence et les soins aux nouveau-nés ne sont disponibles que dans 11 hôpitaux et hôpitaux de campagne. Comme pour aggraver les choses, la pénurie de carburant entrave le fonctionnement des couveuses néonatales et d'autres équipements vitaux.

Sur la base d'informations, l'UNFPA a ajouté que certains accouchements d'urgence «ont lieu dans des tentes sans soutien médical».

La pénurie d'eau et le manque de médicaments pour la santé maternelle exposent également les femmes enceintes et allaitantes à divers risques, les médecins continuant à faire état d'un nombre croissant de bébés prématurés et de faible poids à la naissance, qui sont des indicateurs courants de malnutrition sévère aggravée par le stress, la peur et l'épuisement.

Ces difficultés croissantes interviennent alors que les Nations Unies estiment que quelque 30.000 femmes enceintes souffrent de faim aiguë à Gaza, alors que plus de 10.000 sont «au bord de la famine», et près de 7.000 connaissent déjà des «conditions de famine».

En outre, 155.000 femmes enceintes et allaitantes ont «un besoin urgent», d'une aide alimentaire accrue et de suppléments nutritifs dans l'enclave palestinienne, selon l'UNFPA.

Par ailleurs, et selon des sources médicales citées hier par l'agence de presse palestinienne Wafa, le bilan de l'agression israélienne sur la bande de Gaza s'est élevé à 38 794 martyrs et 89 364 blessés, depuis le 7 octobre dernier.

Les mêmes sources ont souligné que les forces de l'occupation ont commis hier quatre massacres contre des familles dans la bande de Gaza, faisant 81 martyrs et 198 blessés. Il convient de mentionner qu'il y a des milliers de victimes qui sont toujours sous les décombres et jonchent les rues de l'enclave palestinienne, mais les équipes de secours ne parviennent pas à les atteindre, car elles sont prises pour cibles par l'armée sioniste.

M. M. et Agences

NOUVELLE ATTAQUES SIONISTE CONTRE LE LIBAN

Le Hezbollah lance une salve de roquettes

CES DERNIÈRES semaines, les tensions entre le Liban et l'entité sioniste se sont à nouveau exacerbées dans le sud du pays. Les frappes aériennes israéliennes menées contre des cibles civiles ont fait de nombreuses victimes, alimentant un cycle de violence qui semble s'emballer. Hier, deux drones israéliens ont tué cinq Syriens au sud, dont trois enfants de moins de 12 ans. Depuis le 7 octobre, au moins 83 civils libanais ont perdu la vie dans ces bombardements. En représailles, le Hezbollah a lancé des salves de roquettes sur des positions israéliennes au nord de la Palestine occupée.

Cette recrudescence des hostilités soulève de vives inquiétudes quant à une possible escalade du conflit dans une région déjà abrasée. Les experts craignent que ces provocations ne mènent à une nouvelle confrontation armée entre le Hezbollah et l'entité sioniste, avec de lourdes conséquences humanitaires pour les populations civiles. Ce regain de violences s'inscrit dans un conflit de longue date entre le mouvement de la résistance libanaise et l'entité sioniste. Depuis des années, Israël mène des frappes ciblées contre des cibles liées au Hezbollah, au Liban comme en Syrie voisine. Le Hezbollah cherche quant à lui à se venger et à dissuader les sionistes de poursuivre ces attaques.

Au-delà des considérations stratégiques, il est essentiel de rappeler que le Liban traverse déjà une grave crise économique et sociale, exacerbée par les conséquences de la pandémie de Covid-19 et de l'explosion meurtrière du port de Beyrouth en 2020. La population libanaise souffre déjà de pénuries alimentaires, de coupures de courant et d'un effondrement du système de santé. Cette nouvelle flambée de violences ne fait qu'aggraver encore un peu plus une situation déjà dramatique.

De son côté, le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a déclaré hier que la persistance des attaques israéliennes contre les civils pousserait la résistance à cibler de nouvelles colonies avec des roquettes, tout en menaçant l'occupation de perdre ses chars s'il s'aventure au Liban.

Nasrallah a expliqué dans son discours que ce que la résistance a accompli dans la bande de Gaza le 7 octobre dernier ''est un droit légitime'', affirmant que l'ouverture du «front de soutien» libanais après la bataille du Déluge d'Al-Aqsa est une forme de soutien au peuple palestinien.

Le secrétaire général du Hezbollah a ajouté qu'Israël semblait pour la première fois impuissant après dix mois de combats à atteindre ses objectifs, couvrant son échec en commettant des massacres et en tuant des civils, affirmant que le front de soutien se poursuivrait tant que l'agression se poursuivrait à Gaza.

Nasrallah a souligné également que l'armée israélienne a reconnu souffrir d'une pénurie de combattants ainsi que de chars, affirmant que les Etats-Unis est pleinement responsable des massacres commis par l'occupation israélienne en raison de son soutien militaire et politique.

Il a affirmé que «toutes les rumeurs concernant un accord sur les frontières sud du Liban sont fausses», et que l'avenir de la situation dans le sud serait déterminé en fonction des résultats de la bataille qui ''sera remportée par les fronts de la résistance'', soulignant que le Yémen a réussi à lui seul empêcher la navigation des navires israéliens et à imposer un siège aux ports sionistes.

R. I.

MACRON ACCEPTE LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT ATTAL

La France plongée dans une phase d'incertitude politique

La France traverse actuellement une période de turbulence politique suite aux élections législatives du 7 juillet dernier, où aucun parti n'a réussi à obtenir une majorité à l'Assemblée nationale. Face à cette situation inédite, le président français Emmanuel Macron a pris, avant-hier soir, la décision surprise d'accepter la démission du gouvernement de Gabriel Attal, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle phase d'incertitude politique.



Cette décision intervient dans un contexte particulier, alors que le pays s'apprête à accueillir les Jeux olympiques et paralympiques dans quelques semaines. Le gouvernement démissionnaire pourrait donc rester en place pour gérer les affaires courantes le temps des Jeux, voire jusqu'à l'ouverture de la prochaine session ordinaire, prévue le 1er octobre prochain.

Emmanuel Macron, qui n'a pas encore nommé de nouveau Premier ministre, a indiqué vouloir «laisser un peu de temps aux forces politiques pour bâtir [des] compromis avec sérénité et respect de chacun». Cette volonté d'impliquer les différentes forces politiques dans la recherche de solutions semble être une tentative de Macron d'éviter une coalition de gauche qui prendrait seule les rênes du pays.

Avec l'absence de majorité claire au Parlement, la Constitution française ne permet pas de répondre clairement à tous les cas de figure qui se présentent aujourd'hui. Depuis plusieurs semaines, les experts et les médias tentent d'apporter des éclairages sur cette situation complexe, qui met à l'épreuve les institutions de la Vème République.

Le défi pour Macron sera de trouver un équilibre entre la nécessité de gouverner efficacement et le respect des différentes sensibilités politiques représentées au Parlement. La nomination d'un nouveau Premier ministre sera un test crucial pour le président français, qui devra composer avec une Assemblée nationale morcelée et des oppositions déterminées à faire entendre leurs voix, dans un contexte où les enjeux nationaux et internationaux sont élevés.

Dans les jours qui ont précédé l'annonce de la démission du gouvernement, Emmanuel Macron avait déjà laissé entendre qu'il souhaitait travailler sur «les axes programmatiques autour de la préservation des acquis économiques, l'accent sur une réponse régalienne forte, des mesures en faveur de la justice sociale».

Le président français a également affirmé qu'il était de la «responsabilité» de son camp de «mettre une proposition sur la table en vue d'une coalition majoritaire ou d'un large pacte législatif». Cette déclaration semble indiquer que Macron espère pouvoir s'appuyer sur une coalition de centre-gauche, intégrant notamment des personnalités comme Laurence Tubiana, qui a présidé la Convention citoyenne pour le climat.

Il convient de rappeler que lors des dernières élections législatives anticipées, la coalition présidentielle a perdu le statut de groupe le plus représenté au Parlement. Le Nouveau Front populaire (NFP) est devenu le mouvement politique le plus représenté dans l'hémicycle, même s'il reste loin de la majorité absolue (289 sièges). Il domine largement le Rassemblement national (RN) et ses alliés.

Le Nouveau Front populaire a obtenu 25,33 % des suffrages au second tour, ce qui lui permet d'obtenir au total 174 sièges. La France insoumise est la plus représentée avec 71 élus, devant le Parti socialiste (58), les Verts (31) et le Parti communiste français (9).

La coalition présidentielle ''Ensemble'' est donc derrière, avec 24,07 % des voix. Les candidats ''macronistes'' et leurs alliés ont obtenu 156 sièges dans la nouvelle Assemblée, et perdent donc leur majorité relative. Suivent le RN et ses alliés, notamment les LR soutenus par Éric Ciotti, qui ont obtenu 37,25 % des suffrages au second tour. Mais en raison du mode de scrutin, ce score très important ne donne à l'union d'extrême droite « que » 143 députés au Palais-Bourbon (dont 38 qui avaient été élus dès le premier tour). C'est bien plus qu'en 2022 (89 parlementaires), mais beaucoup moins qu'attendu dans les dernières projections (autour de 200).

Mohamed Mecelti

ACCUSÉ D'AVOIR FOMENTÉ L'ATTENTAT CONTRE TRUMP

L'Iran dénonce des accusations malveillantes

LA DIPLOMATIE iranienne «rejette fermement toute implication dans la récente attaque armée contre Trump ou toute allégation concernant l'intention de l'Iran de mener une telle action», jugeant que «de telles allégations ont des motifs et des objectifs politiques malveillants», selon son porte-parole Nasser Kanaani.

La chaîne américaine CNN avait rapporté avant-hier, citant ses sources, que les autorités américaines avaient reçu il y a plusieurs semaines des renseignements selon lesquels Téhéran fomenterait un complot contre l'ancien président. La protection contre celui-ci aurait été renforcée. De nombreuses critiques visent les services secrets américains depuis qu'ils ont échoué à prévenir la tentative d'attentat contre Donald Trump.

De son côté, l'Iran a balayé les accusations visant le pays, ajoutant être «déterminé à poursuivre légalement Trump pour son rôle direct dans l'assassinat du général Qassem Soleimani».

Dirigeant de la Force Qods, unité d'élite des Gardiens de la révolution iranienne chargée des opérations extérieures, Qassem Soleimani a été assassiné par une attaque de drone américain à Bagdad le 3 janvier 2020. Donald Trump, qui était alors président, avait ordonné son exécution. Le Pentagone avait justifié cette frappe en la qualifiant d'opération de «dissuasion» alors que les tensions étaient vives avec les groupes pro-iraniens en Irak.

Le Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, avait dans la foulée appelé à la «vengeance» et la diplomatie iranienne avait dénoncé une «escalade extrêmement dangereuse et insensée», fustigeant «l'aventurisme renégat» des États-Unis. Le 8 janvier 2020, l'Iran tirait 12 missiles balistiques contre deux bases américaines en Irak. Officiellement, 110 militaires américains auraient été blessés, principalement de commotions cérébrales.

Le Conseil national de sécurité des États-Unis a déclaré qu'il «suivait depuis des années les menaces iraniennes contre d'anciens responsables de l'administration Trump».

«Nous espérons pouvoir tuer Trump, Pompeo [ancien secrétaire d'État américain] et McKenzie [ancien chef du commandement central de l'armée américaine au Moyen-Orient], ainsi que les responsables militaires qui ont donné l'ordre d'assassiner Soleimani», avait déclaré le 24 février 2023 à la télévision iranienne le général Amirali Hajizadeh.

Il convient de rappeler que l'ancien président américain Donald Trump avait échappé, vendredi dernier, à une tentative d'assassinat lors d'un meeting en plein air organisé à Butler (Pennsylvanie), au nord de Pittsburgh. Le candidat républicain à l'élection présidentielle du 5 novembre prochain avait été blessé à l'oreille par un tir d'arme à feu.

Les services secrets américains ont affirmé dans un communiqué que le tireur présumé avait « tiré plusieurs coups de feu en direction de la scène depuis une position élevée [située] à l'extérieur du rassemblement » avant d'être abattu. Selon le New York Post, il était positionné sur le toit du hangar d'une entreprise située à un peu moins de 120 mètres de l'estrade où se tenait Donald Trump.

Le suspect a été identifié par le Federal Bureau of Investigation (FBI) comme étant Thomas Matthew Crooks, un homme de 20 ans originaire de Bethel Park (Pennsylvanie), à environ 70 kilomètres au sud de Butler. Pour le moment, les autorités n'ont pas divulgué davantage d'informations à son sujet. « L'enquête reste en cours », a sobrement commenté le FBI, qui a ajouté chercher à déterminer les motivations du tireur.

Les médias américains ont toutefois mis en évidence d'autres éléments concernant Thomas Matthew Crooks. Ce dernier n'avait pas d'antécédents criminels, selon les archives judiciaires publiques de Pennsylvanie. Il était enregistré comme électeur républicain, d'après les registres de l'Etat, et aurait voté pour la première fois à la présidentielle de novembre.

R. I.

RÉSEAU DE GAZ À MÉDÉA

Vers le raccordement de plus de 400 foyers

LES TRAVAUX de raccordement au réseau de gaz naturel de plus de 400 foyers situés dans les communes de Bouaiche et Chahbounia, située dans la daïra de Chahbounia, au sud de Médéa, ont été lancés lors d'une récente visite du wali Djahid Mous.

Le projet porte sur le raccordement de 400 foyers sis dans les agglomérations urbaines secondaires Theniet El-Ghazal et Ouled Alia dans la commune de Bouaiche, à 143 km au sud de Médéa, en plus du branchement de 60 autres domiciles situés au niveau du quartier El-Djorf El-Gharbi, commune de Chahbounia, soit un total de 460 foyers, selon les explications fournies sur place par le directeur de distribution de l'électricité et du gaz de Médéa, Boubagra Belahouel.

Le même responsable a fait part également de la préparation d'un projet de raccordement en électricité d'un nombre d'habitations rurales éparpillées à travers ces deux communes, relevant que l'étude lancée dans ce cadre par son entreprise prévoit le raccordement de pas moins de 300 habitations.

A noter que 1.544 foyers situés dans les communes de Robeia, à l'est de Médéa et Mfatha (au sud), ont été raccordés au réseau local de distribution de gaz naturel entre fin juin et la mi-juillet courant, selon le directeur local de l'énergie, Tayeb Zaidi.

En outre, un projet de raccordement de 1.502 foyers supplémentaires ventilés à travers les communes de Mfatha et El-Aouinet (daira d'Ain-Boucif) a été lancé en réalisation au début de ce mois de juillet, a-t-il ajouté.

Une enveloppe financière d'un montant de 20 millions de DA a été débloquée pour le raccordement en électricité de 82 habitations rurales répartis sur plusieurs villages de la commune d'El-Aouinet, a souligné le directeur de l'énergie.

R.R

SECTEUR DE LA SANTÉ À BATNA

Vers la réalisation d'un nouveau CHU

DANS LE but d'améliorer les conditions de prise en charge des malades, le secteur de la santé de Batna vient de bénéficier de l'inscription d'un projet de réalisation d'un nouveau Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'une capacité de 500 lits. C'est ce qu'a annoncé le wali, Mohamed Benmalek.

Dans une déclaration à la presse, le wali a affirmé lundi-soir, le lancement dans les plus proches délais de l'étude de ce projet qui, a-t-il dit, vient « satisfaire les demandes de la population de la wilaya de sorte à consolider les structures sanitaires locales et améliorer les conditions de prise en charge des malades de la wilaya et ceux d'autres wilayas ».

La wilaya de Batna a bénéficié d'une levée de gel sur le projet de réalisation d'un stade de 30.000 places et celui de son raccordement à l'autoroute Est-ouest via Chelghoum Laïd (Mila), a souligné le wali qui a fait état de l'octroi de 150 millions DA pour le raccordement du nouvel institut paramédical aux divers réseaux.

Ouvert en 1977 en tant qu'hôpital, l'actuel CHU de Batna a été élevé au rang de Centre hospitalo-universitaire en 1986.

Il a bénéficié au cours des deux dernières années de plusieurs opérations d'extension et de réhabilitation de nombre de ses services.

R.R

PRÉVISION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE À MOSTAGANEM

Réhabilitation de 47 établissements

Dans l'optique d'améliorer les infrastructures scolaires, des travaux portant sur la rénovation et la réhabilitation de 47 établissements scolaires, tous cycles confondus, sont actuellement en cours à Mostaganem en prévision de la prochaine rentrée des classes. C'est ce qu'ont fait savoir, avant-hier, des services de la wilaya.



Dans ce sens la même source a souligné que le wali, Ahmed Boudouh a supervisé, lundi dernier, une réunion du Conseil exécutif local, où ont été passés en revue la situation des projets en cours et l'état des infrastructures dont la réception est prévue prochainement, de même que celles ciblées par cette « vaste opération ».

Indiquant également que l'enveloppe budgétaire allouée à cette opération ciblant 47 établissements des cycles primaire, moyen et secondaire, est évaluée à 252 millions de dinars.

Les travaux engagés dans ce cadre portent sur la rénovation et la réhabilitation de 24 écoles primaires pour une enveloppe financière de 115 millions DA, 13 collèges d'enseignement moyen (67 millions DA) et 10 lycées (52 millions DA), outre l'équipement de trois autres infrastructures scolaires (aires de jeux) pour un montant de 18 millions DA, a précisé la même source.

Le secteur de l'éducation devra être consolidé lors de la prochaine rentrée (2024-2025) par 9 nouvelles infrastructures, dont 5 groupes scolaires, 3 CEM et 1 lycée, dont les travaux de réalisation affichent un taux d'avancement appréciable augurant leur réception et leur équipement dans les délais impartis pour accueillir dans les meilleures conditions les élèves qui y seront orientés, a-t-on souligné.

Par ailleurs, la prochaine rentrée des classes sera marquée également par la réception de 232 classes en extension relevant majoritairement du cycle primaire, outre 6 cantines scolaires et 2 demi-pensions, ont fait savoir les services de la wilaya.

Lors de la réunion, le premier responsable de l'exécutif local a exhorté les services concernés à accélérer la cadence des travaux afin de réceptionner les projets dans les délais contractuels et à veiller à leur équipement et à leur raccordement aux voies et réseaux divers (VRD).

En outre, la wali a instruit les mêmes services à améliorer les conditions de scolarité, notamment celles inhérentes à la restau27 nouvelles cantines scolaires en renfort

Par ailleurs, il y a lieux de rappeler que le secteur de l'Education de la wilaya de Mostaganem a été renforcé l'année précédente par 27 nouvelles structures de soutien à la restauration scolaire, avaient indiqué des services de la wilaya.

Soulignant également que neuf nouvelles cantines scolaires et 18 autres en préfabriqués dont sont dotées des écoles primaires, devant offrir des repas chauds aux élèves dès le premier jour de la rentrée scolaire.

R.R

TIZI-OUZOU

Transfert d'eau du barrage de Tichy-Haff vers Bouzguène

LE TRANSFERT d'eau à partir du barrage de Tichy-Haff de la wilaya de Bejaia vers la commune de Bouzguène, destiné à améliorer l'alimentation en eau potable dans cette localité de la wilaya de Tizi-Ouzou, est entré en exploitation avant-hier, ont indiqué des services concernés.

Classée « point noir » en matière d'alimentation en eau potable, la commune de Bouzguène située à 70 km à l'extrême Est de Tizi-Ouzou, va bénéficier suite à la mise en service du transfert, dans un premier temps, d'un volume d'eau supplémentaire de 2.000 m3/jour, ce qui permettra d'améliorer considérablement la dotation des habitants en eau, a précisé la même source.

Ce volume d'eau de 2.000 m3/jour qui sera augmenté ultérieurement, selon les services de la wilaya, s'ajoutera aux 2.300 m3 produits et distribué quotidiennement pour alimenter les foyers de la commune de Bouzguène.

La concrétisation et la mise en service du transfert d'eau Tichy-Haff/Bouzguène intervient en réponse à la demande des habitants des villages de Bouzguène qui s'étaient organisés en coordination inter villageoise et avaient mené des démarches auprès des autorités compétentes pour faire aboutir le projet de renforcement de l'AEP dans la région. Pour rappel, des mesures d'urgence ayant porté, entre autres, sur la réhabilitation de la source Adardar et la réalisation de forages supplémentaires ont été engagées par les autorités concernées.

Les services de la wilaya ont rassuré que les efforts se poursuivent afin de concrétiser les opérations inscrites au profit de Tizi-Ouzou au titre du programme spécial et d'urgence dont elle a bénéficié, dans le but de garantir une alimentation en eau potable régulière des populations. A rappeler que la wilaya a bénéficié d'un programme spécial et d'urgence, financé à hauteur de 1,770 milliard de DA, comportant une série de projets visant à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) dans plusieurs communes notamment celle enregistrant des déficits en la matière à l'instar des localités de la partie sud-ouest de la wilaya.

R.R

PATRIMOINE CULTUREL MATÉRIEL NATIONAL

La station de gravures rupestres d'«El Hajra» de Taghit classée

La station de gravures rupestres située à proximité de la localité de Zaouia Tahtania, plus connue sous la dénomination d'»El Hajra», située au sud de la commune de Taghit (sud de Béchar), vient d'être classée au registre du patrimoine culturel matériel national, a annoncé la direction locale de la culture et des arts.







«Le dossier technique, historique et administratif pour le classement au registre du patrimoine culturel matériel national de cette station de gravures rupestres a été approuvé par la commission nationale des biens culturels lors de sa session extraordinaire tenue le 9 et 10 de juillet'', a précisé le coordinateur du patrimoine culturel, Abdelhamid Nougal, mettant en avant la haute valeur historique et culturelle de ce site tant pour l'Algérie que l'humanité entière.

Le même responsable a expliqué que «cette station historique, qui s'étend sur 181.247 m2 dont 200 m2 de périmètre de protection, située à 18 km au sud du chef-lieu de la même commune, est un des plus anciens sites de gravures rupestres dans le sud-ouest du pays, et est constituée de gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sont finement piquetés, de représentations humaines, outre plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des camélidés et des girafes».

«Le classement au registre du patrimoine culturel matériel national de cette station, permettra la sauvegarde et la protection d'un immense patrimoine culturel du pays», a souligné, de son côté, le directeur du secteur, Lahcen Tourki.

Et d'ajouter: «ce classement permettra la concrétisation du schéma de protection de ce site dont les dossiers administratifs et études techniques ont été finalisés par la direction du secteur et approuvés par les autorités locales et l'Assemblée populaire de wilaya (APW), ainsi que la société civile de Taghit en juin 2016».

«Auparavant plusieurs opérations visant la préservation de ce site ont été réalisées dont l'ouverture d'une piste de 20 km, un réseau d'éclairage public à énergie solaire en plus du lancement des travaux de réalisation d'une clôture sur plusieurs kilomètres et la mise en place d'un service de gardiennage des lieux», a-t-il signalé.

Un centre d'information sur les gravures rupestres ainsi qu'un musée dédié aussi aux gravures rupestres sont aussi prévus au titre du même schéma de protection de ce site.

La wilaya de Bechar, dispose de plusieurs autres sites similaires éparpillés entre le sud et le nord de wilaya et ce sur une surface globale de 500 hectares, a-t-on fait savoir.

R. C.

ORAN

La gare ferroviaire classée patrimoine culturel national

LA GARE ferroviaire d'Oran vient d'être classée et incluse dans la liste du patrimoine culturel national, a indiqué la direction de wilaya de la culture et des arts.

«La commission nationale des biens culturels a approuvé, mercredi dernier, le classement de ce bien immobilier et culturel, qu'est la gare ferroviaire d'Oran et a procédé à son inclusion dans la liste du patrimoine culturel national», a indiqué le chef du service protection du patrimoine à la direction de la culture et des arts, Djamel-Eddine Barka.

La décision est intervenue lors des travaux de la session ordinaire de ladite commission, tenue à Alger et consacrée à l'examen des dossiers inhérents aux biens culturels immobiliers proposés au classement. Le dossier de la gare d'Oran, élaboré en coordination avec la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), a été exposé en présence de représentants de la direction de la culture et des arts de la wilaya d'Oran, a fait savoir la même source.

A souligner que ce monument, situé au quartier Sidi El Bachir (ex-Plateau) au centre-ville de la capitale de l'Ouest et érigé dans un style néo-mauresque, est entré en exploitation en 1913.

R. C.

FÊTE DU BIJOU D'ATH YENNI

Coup d'envoi de la 18e édition

LA 18E ÉDITION de la fête du bijou de la commune d'Ath Yenni, à 35 km au sud-est de Tizi-Ouzou, prévue initialement du 25 juillet au 3 août prochain, se tiendra finalement du 18 au 27 juillet, a indiqué un communiqué des organisateurs.

Le comité des fêtes de la commune d'Ath Yenni qui organise cette fête, a annoncé dans le document, que la date de la fête a été avancée, informant que la cérémonie d'ouverture de cette manifestation qui draine, à chaque édition, une foule nombreuse, aura lieu le 18 juillet à 10 h au CEM Larbi Mezani.

Le 25 juin dernier, les organisateurs de la fête du bijou d'Ath Yenni avaient annoncé que cette dernière se tiendra du 25 juillet au 3 août prochain.

Pour rappel, cette manifestation culturelle et commerciale est une opportunité pour les artisans bijoutiers participants, de vendre leur production, mais aussi aux amateurs de bijoux traditionnels et aux touristes internes et étrangers, dont de nombreux fidèles à ce rendez-vous, de s'acquérir boucles, bracelet, colliers, fibules ou autres pièces.

R. C.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE CALLIGRAPHIE EN INDONÉSIE

L'artiste Kor Noureddine participe

LE CALLIGRAPHE Kor Noureddine d'Oran est invité à une exposition internationale de la calligraphie, prévue en septembre prochain à Djakarta (Indonésie), a annoncé l'artiste.

Kor Noureddine participera aux côtés de 150 calligraphes de 30 pays à cette manifestation culturelle, qui se tiendra à la galerie des conventions du Centre islamique de Djakarta.

Il exposera une seule toile de grand format intitulée «La providence divine», réalisée à la technique de l'acrylique sur tissu et sur laquelle est écrit un verset coranique de sourat «Youssouf».

Il a fait savoir que cette œuvre contient plusieurs éléments, dont une sculpture florale et géométrique et des symboles de l'artisanat traditionnel du patrimoine algérien.

Pour rappel, le calligraphe Kor Nouredine, le premier artiste algérien ayant une licence en histoire de calligraphie dans le monde arabe, a réalisé plus de 2000 œuvres artistiques en calligraphie et a participé à plusieurs manifestations nationales et internationales.

Il a obtenu plusieurs prix et distinctions et est également considéré comme le premier à avoir initié la création d'une galerie spéciale pour la calligraphie au niveau national. En outre, il a récemment créé un club dans cet espace situé à Oran pour enseigner aux amateurs de la calligraphie arabe de tous âges afin de contribuer à l'enrichissement de cet art en Algérie.

R. C.



MC ORAN :
9e recrue, Karim Aribi portera-t-il le N°9 ?

KARIM ARIBI s'est engagé pour deux années au profit du MC Oran devenant la neuvième recrue estivale des Hamraoua. Aribi (30 ans) a évolué au cours de la saison passée en Arabie Saoudite où il a porté les couleurs d'Al Qadissia FC et d'Ohod Club, deux formations pensionnaires du championnat du deuxième palier. Auparavant, il avait joué pour le CR Belouizdad avec lequel il a remporté le titre de champion d'Algérie lors de l'exercice 2022-2023, après l'avoir rejoint de Nîmes Olympique (France). Outre Aribi, la direction du MCO a recruté le gardien de but Chemseddine Rahmani, (JS Kabylie), le défenseur Kyliane Guessoum (ex-O. Nîmes-France), le portier Léonard Aggoune (ex-FC Rouen-France), le défenseur Karim Maamar Chaouch (ex-Djurgardens IF-Suède), et les deux ivoiriens Mohamed Sylla, l'ex-attaquant du Racing Abidjan et Sery Gnoleba, ex-milieu de terrain de l'ASEC Mimosa. Elle a, en outre, renouvelé les contrats d'Aymen Chadli et Hafid Benamara.

OFFICIEL : AOUAR POUR CINQ SAISONS À L'ITTIHAD DJEDDAH AUX CÔTÉS DE BENZEMA

LE CLUB de l'AS Rome (Serie A italienne de football) et Ittihad Djeddah, ont trouvé un accord pour le transfert en championnat saoudien, du milieu offensif international algérien Houssam Aouar, a indiqué le site spécialisé Foot Mercato lundi. «Selon nos informations, le club de l'Ittihad a trouvé un accord ce lundi avec l'AS Rome avoisinant les 15 millions d'euros et des bonus pour Houssem Aouar. Dans le deal, la formation saoudienne veut également inclure la jeune pépite romaine, Jan Oliveras Codina (20 ans)», précise la même source. Après six saisons de bons et loyaux services à l'Olympique Lyonnais (Ligue 1/ France), inscrivant 41 buts en 233 matchs, Aouar (26 ans) s'est engagé avec le club romain en 2023 pour cinq saisons. La première saison du joueur algérien dans la capitale italienne a été tout juste moyenne, avec un bilan de 4 buts marqués en 16 apparitions, toutes compétitions confondues. Après avoir finalisé avec l'entraîneur français Laurent Blanc, le club saoudien va pouvoir s'activer sur le mercato estival afin de renforcer son effectif et ainsi entourer les joueurs cadres de l'équipe tels que Karim Benzema, N'Golo Kanté, Fabinho, Luiz Felipe ou encore Jota. En juin dernier, la presse française avait fait état de l'intérêt de l'OGC Nice (Ligue 1/ France) pour les services d'Aouar

JS KABYLIE :
Plus ambitieux que jamais, les « Canaris » entament la préparation d'intersaison

La Jeunesse Sportive de Kabylie a repris le chemin des entraînements lundi, afin de préparer la nouvelle saison de Ligue 1 Mobilis, 2024-2025, dont le coup d'envoi sera donné le 13 septembre prochain, avec déjà un duel de titans la concernant, puisqu'elle sera appelée à défier le champion en titre, le Mouloudia d'Alger, dès la première journée.

«Ce premier stage se déroulera du 15 au 20 juillet, et il enregistrera une arrivée progressive des joueurs. Après la prise de contact, ils passeront la visite médicale d'usage avant de subir différents tests d'évaluation physique», a indiqué la direction des Canaris dans un communiqué, diffusé lundi sur son site officiel. «La reprise officielle des entraînements se fera à partir du 20 juillet, suivant un programme prédéfini et qui sera dévoilé prochainement», a poursuivi la même source. L'opération recrutement bat déjà son plein du côté des Canaris, puisque quatre nouveaux joueurs ont déjà été engagés, à savoir le milieu de terrain international malien Sadio Kanouté, le gardien de but Gaya Merbah, le défenseur Mohamed Amine Madani, et le milieu offensif Aymen Abdelaziz Lahemri. Même du



côté du staff technique, l'entraîneur en chef Abdelhak Benchikha a décidé d'élargir le cercle de ses collaborateurs, en engageant pas moins de quatre nouveaux techniciens. Il s'agit des entraîneurs adjoints Farid Zemiti et Mohamed Lacet, ainsi que l'entraîneur des gardiens Farid Belmellat et le préparateur physique Kamel Boudjenane. Lors du précédent exercice, la JSK s'était contentée de la 6e place au classement final de la Ligue 1 Mobilis, ex-aequo avec le Paradou AC, avec 42 points.

BELGIQUE- SAINT-TROND VV :
L'ex-usmiste, Belaïd, officialise son engagement

LE DÉFENSEUR international algérien Zinédine Belaïd, a officialisé son engagement avec le club de Saint-Trond VV (Div.1 belge), a annoncé le club dans un communiqué publié sur son site officiel, sans dévoiler la durée du contrat. Le défenseur central de 25 ans, qui a refusé des offres d'Al-Ahly SC (Egypte) et d'un club saoudien, a préféré embrasser une carrière professionnelle en Europe en optant pour le club de SaintTrond VV, 9e au classement du précédent exercice 2023-2024. «J'ai hâte de porter le maillot du STVV. Cette saison, j'avais clairement l'ambition d'aller en Europe, pour me développer davantage. Saint-Trond est un club qui a produit de nombreux grands joueurs ces dernières années. C'est la bonne étape dans ma carrière. J'ai hâte de vivre une bonne saison avec mes nouveaux coéquipiers et de rendre nos supporters fiers. En Algérie, j'ai déjà l'habitude de jouer devant un public enthousiaste, donc je vais vite m'adapter dans ce domaine-là», a réagi Belaïd cité par la même source. «Zinédine est sur notre radar depuis longtemps. A l'USMA et en équipe nationale, il a montré à plusieurs reprises qu'il était un défenseur solide et fiable. Nous sommes fiers de son arrivée», a indiqué de son côté le directeur sportif du club André Pinto. Ayant rejoint l'USMA en 2020, en provenance du NA Husseïn-Dey, Belaïd a contribué à la Coupe de la Confédération africaine, remportée par les «Rouge et Noir» la saison dernière pour la première fois de son histoire, aux dépens des Tanzaniens des Young Africans (aller : 1-2, retour : 0-1). En septembre 2023, Belaïd avait remporté avec l'USMA la Supercoupe d'Afrique des clubs, après la victoire face aux Egyptiens d'Al-Ahly (1-0), au stade d'Al-Taïf (Arabie saoudite). Il a été convoqué par le sélectionneur de l'équipe nationale Vladimir Petkovic, pour les deux derniers matchs disputés par les «Verts» à domicile face à la Guinée (1- 2), et en déplacement devant l'Ouganda (2- 1), comptant respectivement pour la 3e et 4e journées des qualifications de les Coupe du monde 2026. L'enfant de Thenia (Boumerdès) devient le deuxième joueur évoluant en championnat national à rejoindre le championnat belge cet été, après le milieu de terrain offensif Yacine Titraoui, signataire d'un contrat de 3 saisons (+ 1 en option) avec le Sporting Charleroi, en provenance du Paradou AC.

PARADOU AC :
Succession du Français Corentin Martins : le technicien tunisien Radhi Jaïdi à la barre technique...

LE TECHNICIEN tunisien Radhi Jaïdi, a officialisé lundi son engagement avec le Paradou AC, en signant son contrat en présence du président du club Hassan Zetchi, a annoncé le pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football dans un communiqué, sans dévoiler la durée du contrat. Le nouveau coach des «Académiciens», qui a succédé au Français Corentin Martins, entamera son travail dans les prochains jours, avec au programme la reprise des entraînements. La dernière expérience de l'ancien international des «Aigles de Carthage» était sur le banc du club du Cercle Bruges (Div.1 belge) en tant qu'entraîneur-adjoint pendant deux saisons 2022-2024. Jaïdi (48 ans) était défenseur central international tunisien entre 1996 et 2009 (105 sélections/ 7 buts). Après la fin de sa carrière de joueur, il s'est reconverti en entraîneur. Il a dirigé d'abord l'équipe des U23 de Southampton (Angleterre) entre 2015 et 2019, avant de faire un cours passage aux Etats-Unis d'Amérique, où il a dirigé le club de Hartford en 2020. En Tunisie, Radhi Jaïdi a entraîné l'Espérance de Tunis (2021- 2022), avec laquelle il a remporté la Supercoupe de Tunisie en 2021. En matière de recrutement, le PAC a assuré jusque-là l'arrivée de deux éléments : le milieu de terrain Nassim Yettou (exES Sétif) et le gardien de but Abdelkader Morceli (ex-MC El-Bayadh). Pour rappel, le PAC a bouclé la saison 2023- 2024 à la sixième place en compagnie de la JS Kabylie, avec 42 points chacun, loin derrière le MC Alger (65 pts), sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire.

.... DJEÏDJAÂ 3E RECRUE DU CLUB

Mohamed Kosaï Djeïdjaâ (21 ans) est devenu la troisième recrue estivale du Paradou AC, a annoncé le club algérois ce mardi. Djeïdjaâ, attaquant de l'équipe réserve du NC Magra et enfant de Hammam Dalaâ (M'sila) s'est distingué lors du précédent exercice avec les réservistes du NCM, avant d'être promu en équipe première pour quelques apparitions. Avant de finaliser avec Djeïdjaâ, la direction du club algérois a engagé auparavant les services du milieu de terrain, Nassim Yettou (ex-ES Sétif) et du gardien de but Abdelkader Morceli (ex-MC El-Bayadh). En revanche, le PAC a accordé un bon de sortie au milieu offensif Yacine Titraoui, qui s'est engagé pour un contrat de 3 saisons (+ une saison en option), avec le club belge du Sporting Charleroi.

Le défenseur Mohamed Réda Hamidi (23 ans) est en passe de rejoindre la JS Kabylie. Par ailleurs, le club a décidé (voir plus haut) de confier la barre technique à l'entraîneur tunisien Radhi Jaïdi, qui a succédé au Français Corentin Martins. L'ancien défenseur central de la sélection tunisienne a entamé ses fonctions lundi, en dirigeant la reprise des entraînements en vue de prochaine saison 2024-2025.

LOIN DE LA FOLIE « ACHETEUSE » DE L'EXCEPTION . . . FOOTBALL

L'élite du sport algérien, la vraie, se prépare dans la discrétion à relever le défi des J.O

Paris est plus que jamais proche. Jamais aussi proche même. Dans moins de 10 jours, la planète-sports, avec ses super stars s'apprête, dans la capitale française, à nous faire vivre du 26 juillet au 11 août), près d'un mois de spectacle et d'exploits garantis. Parmi la crème de la crème mondiale, 46 athlètes algériens, de véritables stars de l'ombre, évoluant dans 15 disciplines différentes.

Par Azouaou Aghiles



Ils s'appellent Sedjati, Moula, Triki, Imène Khelif, Kayla Nemour, Amina Belkadi, pour ne citer que les chefs de file, auxquels personne ne semble prêter attention. En pleins Euro24 et Copa America où les meilleurs joueurs du monde étaient sur le terrain et accaparaient l'attention en nous offrant, suspens en plus, de belles fresques dédiées au beau jeu, et juste après la finale de la Coupe d'Algérie ayant mis aux prises deux grands noms de notre morne Ligue 1 Mobilis, en l'occurrence le MC Alger et le CR Belouizdad (une super mais tout sauf super . . . be affiche à part la folie qui s'est emparée du Tout Alger avant le choc, côté fans, pour dire la dictature exercée par le « roi » football sur le plan médiatique) des noms « inconnus » au bataillon mais vrais champions (vrais de vrais) mettaient épisodiquement à profit certains rassemblements pour crever l'écran. Rappeler à l'opinion qu'il n'y a pas que le seul football (cela fait longtemps qu'on ne voit pas le nom d'une quelconque sélection nationale s'inviter à ce genre de rassemblement) pour porter haut les couleurs nationales. Comme notre reine de la gymnastique mondiale, la toute jeune, petite mais tellement grande, Kaylia Nemour partie à Bucarest (Roumanie) asseoir définitivement sa domination sur la discipline en étalant, en prime et en plus de truster les médailles en or massif, un talent fou. Ou lors des derniers meetings de la reine des disciplines olympiques, l'athlétisme, avec ce jeune débarqué de sa Tiaret natale (il n'y a pas, n'est-ce pas, que les grandes villes pour nous offrir de grosses pointures pour rester dans le jargon dans un sport qui nous a offert tellement de grands champions à l'image des Morceli, Boulmerka, Benida entre autres et dont les noms, inscrits en lettres d'or, figurent, pour l'éternité, parmi les exploits inoubliables du sport universel), un certain Djamel Sedjati qui a décidé de frapper les esprits en s'invitant dans le cercle très fermé des plus grands performers de l'histoire dans sa distance de prédilection, le 800 mètres, dont il prend les commandes en N° 1 avant, espère-t-on, la plus haute marche du podium, à Paris où il vient de lancer le plus sérieux des avertissement pour ses potentiels concurrents.

DISCIPLINES MINEURES, QUI A DIT MINEURES ?

Cerise sur le gâteau, il sera aidé dans cette quête, par son talentueux compère, Slimane Moula, qui cache apparemment bien son jeu, les chances d'un coup de tonnerre de sa part (un coup double pourquoi pas à l'arrivée d'une finale que toute l'Algérie attend) demeurant possibles alors qu'en embuscade, un terme que l'on prête aux attaquants de notre championnat où la majorité fait pâle figure en dépit d'un super statut souligné à coups de contrats faramineux, notre triple-sauteur, Mohamed Tahar Yasser Triki, dont les récents résultats en font un champion possible. L'athlétisme, ce parent pauvre, comme bien sûr toutes les disciplines qui ne brassent pas des millions de dinars, crève l'écran et s'apprête à nous offrir des moments de joie digne d'un tel évènement. La boxe avec cinq gants rêvant- d'or et menés par l'inévitable Imène Khelif promise au vermeil car super-favorite dans son poids, la judokate Amina Belkadi qui, avec le même Triki, formera le duo de porte-drapeaux de l'Algérie lors de la cérémonie d'ouverture, la lutte dans ses trois appellations (libre, gréco-romaine et féminine), l'escrime et les autres disciplines s'apprêtant à débarquer dans la ville des « lumières » avec des ambitions claires d'en illuminer le ciel. A l'ombre d'un football national avare en émotions fortes et accumulant les contre-performances à l'international, des disciplines dites mineures, se proposent, en dignes ambassadrices, avec de vrais (es) champions (nnes), en stars pas en carton, de nous rappeler combien notre mouvement sportif, à la recherche de résilience et maintenu sous perfusion à l'image d'un jeu à onze décadent et sortant rarement de la salle de réanimation malgré les sommes colossales injectées au fil de saisons ennuyeuses, est ingrat. Un deuxième collège qui saura profiter d'un tel rassemblement pour titiller les mémoires oublieuses que les 46 « chercheurs d'or » dans pas moins de 15 disciplines (sans les sports-Co, et surtout pas le football) qui feront le déplacement. Au fait combien gagne chez nous un champion olympique ? Rien à voir avec la moyenne des mensualités sonnantes et trébuchantes que s'offrent nos grands noms d'un championnat sans plus aucun attrait. Tout au plus la moitié (on est généreux) du salaire que perçoit un Belaïli ? Injuste mais c'est aussi cela notre sport où l'on ne prête qu'aux riches.

A.A

EN VUE D'ÉVENTUELS LITIGES : LE TAS INSTALLE DEUX BUREAUX À PARIS POUR LES JO

Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a mis en place deux bureaux temporaires à Paris pour les Jeux Olympiques (JO)de 2024, comme annoncé dans leur communiqué. Le premier bureau est dédié à la Chambre « ad hoc » du TAS, chargée de résoudre les litiges juridiques éventuels pendant les Jeux, offrant un accès gratuit à des services de résolution des litiges rapide et de haute qualité. Le deuxième bureau est pour la Chambre Anti-dopage du TAS, qui traitera les cas de dopage conformément aux règles du Comité International Olympique (CIO), en collaboration avec l'International Testing Agency (ITA).

JO-2024 :

Amina Belkadi et Yasser Mohamed Tahar Triki porte-drapeaux de l'Algérie

LA JUDOKATE algérienne Amina Belkadi et Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut), seront les porte-drapeaux de l'Algérie lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympique 2024 de Paris (26 juillet-11 août), a indiqué mercredi le Comité olympique et sportif algérien (COA) dans un communiqué. La participation algérienne aux Jeux Olympiques de Paris-2024 (du 26 juillet au 11 août) était d'ailleurs au menu d'une conférence de presse qu'a animé le Chef de la délégation, Kheireddine Barbari, hier, mercredi au siège du Comité Olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger). Tous les aspects liés à la participation des athlètes algériens, entre autres l'hébergement, le programme des entraînements et les dates d'entrées en lice des athlètes algériens, y ont été abordés. Une délégation du COA, présidée par le chef de mission, Kheireddine Barbari, se rendra le jeudi 18 juillet à Paris, afin de préparer l'arrivée des athlètes algériens au village olympique, alors que le premier contingent de la délégation, composé des athlètes de la voile (1) et du tir sportif (3), ralliera la capitale française le samedi 20 juillet et sera suivi par les lutteurs (8), dont le départ est programmé le jeudi 1er août. Se trouvant en stage à l'étranger, les autres athlètes algériens qualifiés aux JO 2024, rejoindront directement le village olympique à Paris. L'Algérie participera aux JO 2024 avec 46 athlètes dans 15 disciplines sportives.

HANDBALL- DIVISION EXCELLENCE (MESSIEURS ET DAMES)

La reprise des compétitions fixée pour le 27 et 28 septembre

LA PREMIÈRE journée des Championnats d'Algérie de handball, Excellence (messieurs et dames), a été fixée aux 27 et 28 septembre prochain, a annoncé mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Le coup d'envoi de la saison 2024-2025 sera donné une semaine plus tôt avec le déroulement des finales de la Supercoupe (messieurs et dames), prévues le 20 septembre à Annaba, ajoute la FAHB. Pour cette nouvelle saison l'Excellence messieurs sera composée de deux groupes (A et B) de neuf équipes, alors que l'Excellence dames regroupera deux groupes de huit équipes. La saison 2023/2024 a été marquée par le doublé historique du M Bordj Bou Arreridj chez les messieurs et le sacre du CF Boumerdes en Coupe d'Algérie féminine. Le champion d'Algérie 2024 de l'Excellence dames sera connu à l'issue du dernier tournoi Play-off, prévu ce week-end à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Composition des groupes de l'Excellence messieurs : Groupe A : - M Bordj Bou Arreridj (tenant), ES Ain Touta, HBC El-Biar, CRB Mila, JS Saoura, CHB Zighout Youcef, CS Bir Mourad Rais, MC Saida, MC Oran. Groupe B : - O. El Oued, JSE Skikda, CR Bordj Bou Arreridj, MC Oued Tlélat, IC Ouargla, AB Barika, OM Annaba, C. Chelghoum Laïd, RC Arbaâ.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

Arrestation de trois individus pour confection de faux billets de la finale de la coupe d'Algérie

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté trois (3) individus pour confection de faux billets du match final de la coupe d'Algérie, disputé le 5 juillet entre le CR Belouizdad et le MC Alger, a indiqué, mercredi, un communiqué des services de ce corps sécuritaire. «Les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la 4e circonscription de la police judiciaire de Bouchaoui, ont démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel de trois (3) individus activant dans la confection de faux billets des matchs de football», a précisé la même source. Agissant sur information faisant état d'une activité suspecte d'un groupe d'individus qui s'adonnait à la vente de faux billets du match final de la coupe d'Algérie sur les réseaux sociaux, les inspecteurs de la brigade criminelle ont réussi à identifier et à arrêter les mis en cause». Après avoir perquisitionné les domiciles des mis en cause, les mêmes services ont procédé à la saisie de «81 faux billets, neuf (9) badges d'accès, des moyens utilisés dans la falsification et une somme d'argent de 54.900 DA». Les mis en causes ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, conclut le communiqué.

Cloud : ce que préconise l'Anssi pour l'hébergement des SI sensibles

L'agence oriente les acteurs opérant des systèmes d'information sensibles vers les meilleurs offres cloud en fonction du degré de criticité de leurs données et de leur niveau d'exposition aux risques. Explications.

L'offre cloud est pléthorique. Entre les cloud souverains ou dits de confiance, les clouds publics, privés et hybrides, la confusion est savamment entretenue par les acteurs de ce marché particulièrement concurrentiel. Pour apporter un peu de visibilité, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) vient de publier ses recommandations relatives à l'hébergement dans le cloud de systèmes d'information dits sensibles. Ces préconisations ne s'appliquent pas à toutes les organisations. Elles concernent :

CELLES RELEVANT DE LA DOCTRINE « CLOUD AU CENTRE »

Les opérateurs d'importance vitale (OIV)
Les opérateurs de services essentiels entités (OSE)
Les entités opérant des systèmes d'information de niveau diffusion restreinte (DR) ou d'importance vitale (SIIV)
Se voulant un outil d'aide à la décision, ce document synthétique propose de guider ces acteurs dans le choix d'un hébergement cloud. Il se présente sous la forme d'une matrice qui comprend trois portes d'entrée.
La première, c'est la typologie des offres cloud. En fonction des spécificités de son système d'information, une organisation s'orientera vers une offre de cloud commerciale (public, privé, communautaire) ou non commerciale (interne, communautaire).

DE LA MENACE SYSTÉMIQUE À LA MENACE STRATÉGIQUE

Deuxième critère discriminant : l'état de la menace. L'Anssi évoque trois typologies de menace.
La menace stratégique « s'illustre par la conduite d'attaques informatiques persistantes et ciblées, menées ou financées par un État. Elle est caractérisée par des moyens techniques et organisationnels importants, ainsi qu'un effort de discrétion. »



Susceptible d'affecter une large proportion d'organisations, la menace systémique se caractérise par la conduite d'attaques informatiques majoritairement opportunistes. Ces dernières sont menés par des cybercriminels à des fins lucratives via des rançongiciels ou des scenarios de fraude.
Enfin, la menace hacktiviste ou isolée vise à déstabiliser une organisation par vengeance ou motif idéologique.
Troisième point d'entrée : la nature des systèmes d'information concernés. On retrouve les catégories précédemment évoquées entre le SI des OIV et OSE, les SI traitant des données de niveau diffusion restreinte au sens de l'instruction générale interministérielle numéro 1 300, les SI relevant de la doctrine cloud au centre.
Le document évoque, en dernière catégorie, les systèmes d'information d'importance vitale (SIIV) « pour lesquels l'atteinte à la sécurité ou au fonctionnement risquerait de diminuer d'une façon importante le potentiel de guerre ou économique, la sécurité ou la capacité de survie de la Nation ou pourrait présenter un danger grave pour la population. »

SECNUMCLOUD, LE VISA DE SÉCURITÉ

A partir de cette grille de lecture, le guide préconise aux SI des OIV et OSE tout type d'offres qualifiées SecNumCloud. Pour rappel, le référentiel SecNumCloud, élaboré par l'Anssi, propose « un ensemble de règles de sécurité et de bonnes pratiques d'hygiène informatique, garantissant un haut niveau d'exigence tant du point de vue technique, qu'opérationnel ou juridique. »
De même, les SI sensibles relevant de la doctrine « cloud au centre » de l'État, ne peuvent être hébergés que dans les offres cloud qualifiées SecNumCloud que celles-ci soient internes, privées, communautaires ou publiques.
En ce qui concerne les SI de niveau DR, l'Anssi recommande les offres cloud certifiées SecNumCloud non commerciales (internes et communautaires) et, commerciales privées « permettant de disposer d'une infrastructure dédiée évitant le risque de latéralisation d'un attaquant depuis l'environnement d'un client vers un autre ».
La préconisation est sensiblement identique pour les SI d'importance vitale. L'Anssi indique toute qu'« en raison de la sensibilité des traitements et des données qu'il traite, le SIIV est un cas particulier qui doit faire l'objet d'une décision motivée relevant du responsable de l'entité concernée. »

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

L'Anssi rappelle, enfin, que si la qualification SecNumCloud apporte une confiance sur l'offre cloud, elle ne décharge pas le détenteur du SI de tout devoir de protection.

UN CERTAIN NOMBRE D'ACTIONS DE SÉCURISATION RESTENT DE SA RESPONSABILITÉ.

« A titre d'exemple, indique l'agence, le déploiement ou la migration d'un système d'information sur une infrastructure cloud nécessitera la configuration les services de filtrage et de contrôle d'accès, pour s'assurer que seule les personnes légitimes accèdent aux interfaces d'administration et de supervision de sa solution. »

Les États Unis interdisent les logiciels Kaspersky

LES AUTORITÉS américaines évoquent la proximité de l'éditeur d'antivirus avec le gouvernement Russe pour justifier leur décision. Kaspersky est une fois de plus rattrapé par le contexte géopolitique. Le département américain du commerce a annoncé hier avoir interdit à l'éditeur antivirus Russe de commercialiser ses logiciels sur son territoire. La société n'aura donc plus le droit de proposer son antivirus ou ses mises à jours à des clients américains publics ou privés. Elle dispose tout de même d'un délai, jusqu'au 29 septembre, pour continuer certaines de ses activités et permettre aux clients de la société de trouver des alternatives.
Pour justifier cette décision, les autorités américaines soulignent les risques pour la sécurité nationale. En cause ? La supposée proximité de l'éditeur antivirus avec le gouvernement russe. De fait. Kaspersky est soumis aux lois et à la juridiction russe. Et de fait, les logiciels de l'éditeur offrent un accès à des informations et à des infrastructures critiques américaines.
Dans sa réponse, Kaspersky assure n'être impliqué dans aucune activité menaçant la sécurité des États Unis. L'entreprise déplore "une décision prise en raison du contexte géopolitique. Et de risques théoriques plus que sur une évaluation de l'intégrité de ses produits et services."
La société explique aussi que cette décision ne l'empêche pas de proposer ses services en matière de renseignement sur les menaces ou de formation à des clients américains.

Les ennuis de Kaspersky ont commencé en 2017

Kaspersky avait déjà été la cible de nombreuses critiques concernant ses liens avec le gouvernement russe. Cela s'était concrétisé en 2017 par une interdiction d'utiliser les produits de l'éditeur antivirus pour les organisations fédérales américaines.

Le smartphone pliable de Xiaomi Mix Fold 4 fabriqué à 100% par des robots



LA SOCIÉTÉ CHINOISE vient de montrer au public une usine entièrement automatisée.
La société chinoise Xiaomi vient de montrer au public l'usine où sera produit son prochain smartphone pliable. "La nouvelle usine de smartphones de Changping, à Pékin, a été officiellement mise en service", a déclaré Lei Jun, le PDG de Xiaomi, sur le média social Weibo. Il a ajouté que les prochains smartphones pliables Xiaomi Mix Fold 4 et Mix Flip seront produits dans cette usine. La Mi Smart Factory, couvre une superficie de 81 000 mètres carrés. Elle a été construite grâce à un investissement de plus de 300 millions d'euros. Elle peut produire 10 millions de smartphones par an.
Il s'agit de la deuxième usine de production de smartphones de l'entreprise à Changping, au nord de la mégalopole pékinoise. Xiaomi exploite également une usine automobile à Yizhuang, au sud-est de Pékin.

La plupart des processus seront réalisés par des robots

Mais la réelle nouveauté de cette nouvelle usine, c'est qu'au démarrage de la production des smartphones, la plupart des processus seront réalisés par des robots. Ils pourront travailler 24 heures sur 24 et porter la production quotidienne moyenne... à 30 000 unités. Xiaomi aurait réussi à automatiser 100 % des processus de base et à mettre en place un système de big data pour l'ensemble de la chaîne, permettant ainsi une numérisation à 100 %.
Pour y parvenir, Xiaomi utilisé une "plateforme de fabrication intelligente", qu'elle a développée elle-même à 100 %. L'idée est de créer une usine capable de détecter, de prendre des décisions et même d'exécuter des processus. L'ensemble des processus, des matières premières à la livraison, est géré numériquement.

Automatisation aussi dans le secteur automobile

Selon les médias chinois, il s'agit de l'usine de smartphones la plus numérisée de Chine.
Les experts estiment que quand toutes les lignes de production seront mises en service, avant la fin de l'année, la valeur de la production annelle serait de... plus de 12 milliards d'euros.
L'usine automobile de Xiaomi, elle aussi située en banlieue de Pékin, a également atteint un niveau d'automatisation de 100 % des opérations clés. Plus de 700 robots sont répartis dans six ateliers principaux, permettant l'automatisation de l'emboutissage, du moulage sous pression, de la carrosserie, de la peinture, de la batterie et de l'assemblage final.
A titre d'exemple, l'atelier de peinture est équipé de 75 robots de peinture par pulvérisation, avec un taux d'automatisation de 100 %.

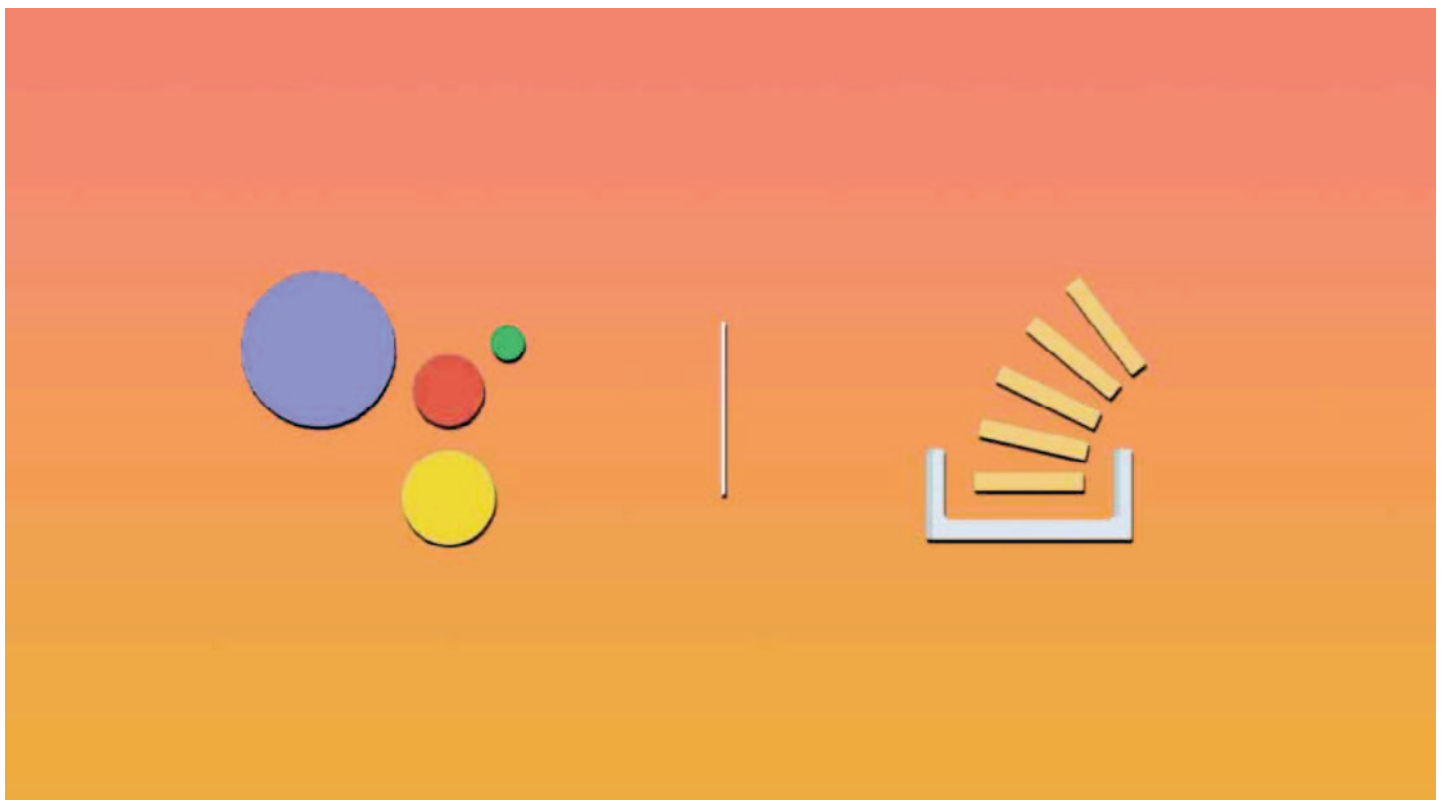
Google AI arrive sur le Pixel 9

Plusieurs nouvelles fonctionnalités de photographie alimentées par l'IA sont attendues dans la prochaine génération de smartphone de Google. Surtout, selon Android Authority, le géant californien prévoit de d'introduire de nouvelles fonctionnalités d'IA, regroupées sous la marque « Google AI » pour sa gamme Pixel 9.

Des fonctionnalités existantes intégrées à Google IA

Une capture d'écran divulguée par le site montre que certaines fonctionnalités existantes telles que Entourer pour chercher ainsi que Gemini feront partie de Google AI. Plusieurs nouvelles fonctionnalités d'intelligence artificielle sont également prévues.

Google Cloud et Stack Overflow annoncent un partenariat stratégique





La base de connaissances de Stack Overflow va être ajoutée à pour Google Cloud, permettant notamment à plus de 100 millions de développeurs de profiter de l'IA de Google.

Google Cloud et Stack Overflow ont annoncé un partenariat stratégique qui combine la puissance technologique de l'intelligence artificielle de Google Cloud avec les connaissances approfondies de Stack Overflow en matière de développement.

Ce partenariat permettra aux clientes et clients de Google Cloud d'accéder à Stack Overflow directement dans la console Google Cloud et Gemini pour Google Cloud. Les développeurs sur Stack Overflow pourront également s'appuyer sur l'IA de Google Cloud pour trouver des solutions de codage plus efficacement.

Un partenariat technologique

« Ce partenariat associe notre plateforme d'IA d'entreprise à la plateforme de connaissances des développeurs la plus approfondie et la plus populaire disponible aujourd'hui », affirme Thomas Kurian, PDG de Google Cloud.

« Google Cloud et Stack Overflow aideront les développeurs à utiliser plus efficacement l'IA dans les plateformes qu'ils préfèrent, en combinant les vastes connaissances de la communauté Stack Overflow et les nouvelles capacités d'IA, alimentées par Vertex AI et l'infrastructure fiable et sécurisée de Google
Cloud. »

Le partenariat tire parti des 15 années d'expérience de Stack Overflow et des outils de développement avancés de Google Cloud, notamment ses fonctionnalités basées sur l'IA. Ces capacités d'IA générative sont alimentées par Gemini, le modèle de langage le plus récent et le plus performant de Google, qui alimente son chatbot d'IA et d'autres services.

« A l'ère de l'IA, Stack Overflow soutient que la fiabilité et la précision des bases de données sont au cœur de la construction des nouvelles solutions technologiques », souligne Prashanth Chandrasekar, PDG de Stack Overflow. « C'est pourquoi des « millions de développeurs à travers le monde viennent sur notre plateforme, l'une des rares sources d'information de haute qualité qui a à cœur de reposer sur sa communauté. »

Des nouveautés prévues pour cette année

La fusion de Gemini pour Google Cloud et de la vaste base de connaissances de Stack Overflow devrait améliorer la productivité et la précision des développeurs. Ces derniers pourront facilement poser des questions concernant leur code et obtenir des réponses étayées par les données de Stack Overflow – et ce, sans quitter l'environnement Google Cloud.

« Ce partenariat historique et multidimensionnel axé sur l'IA (...) souligne notre engagement commun à libérer la créativité des développeurs, à débloquer la productivité sans sacrifier la précision et à mettre en œuvre une IA socialement responsable. En réunissant les forces de nos deux entreprises, nous pouvons accélérer l'innovation dans un grand nombre de secteurs », précise le PDG de Stack Overflow.

Les premières intégrations du nouveau partenariat entre Stack Overflow et Gemini pour Google Cloud seront disponibles au cours du premier semestre 2024. Elles seront présentées plus en détail lors de l'événement Google Cloud Next, qui se tiendra du 9 au 11 avril prochain.

L'IA pourra concurrencer les humains sur la plupart des examens d'ici 5 ans, selon le PDG de Nvidia

Le développement des IA devrait leur permettre de concurrencer les êtres humains sur des examens auxquels elles échouent aujourd'hui, selon Jensen Huang.

L'intelligence artificielle générale pourrait bien concurrencer l'intelligence humaine d'ici cinq ans.

C'est en tout cas ce qu'a affirmé Jensen Huang, PDG de Nvidia, lors d'un forum organisé par l'université de Stanford, aux Etats-Unis. Selon lui, dans les années à venir, l'évolution de la technologie permettra à l'IA de disposer d'une conscience de niveau humain, lui permettant de passer des examens destinés aux êtres humains.



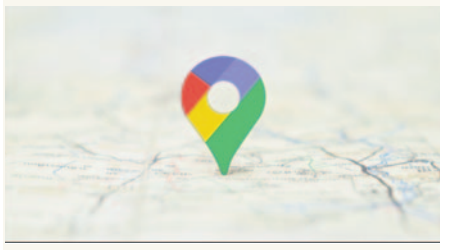
L'IA générale, concurrente ou partenaire ?

Jusqu'à maintenant, les résultats des IA comme ChatGPT à des examens destinés à des étudiantes et étudiants humains étaient aléatoires : si elles ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne à certains tests d'admission, elles ont échoué à divers examens, notamment dans le domaine médical. Mais Jensen Huang est persuadé que le résultat sera différent d'ici cinq ans.

Le PDG de Nvidia n'est pas le seul à s'être exprimé sur le sujet. Sam Altman, PDG d'OpenAI, définit l'intelligence artificielle générale comme une « technologie capable de travailler aux côtés des humains sur leur lieu de travail ». Pour la société à l'origine de ChatGPT, cette technologie propose des « systèmes autonomes » permettant « d'augmenter l'humain ».

Quant à Demis Hassabis, PDG de Google DeepMind, il prédit l'émergence de l'intelligence artificielle générale dès 2030.

Le « Mode Voiture » de Google Maps sur Android pourrait disparaître en 2024

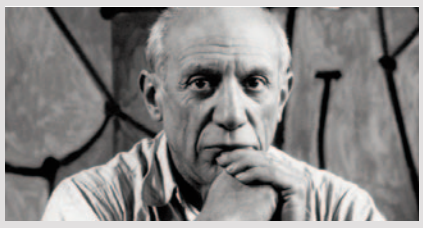


LES JOURS du « mode voiture » de Google Maps semblent comptés. L'entreprise pourrait le rendre obsolète dès Mars 2024 sur les appareils Android compatibles. Pour les utilisateurs de Google Maps qui n'ont pas accès à Android Auto, le « mode voiture » est une option intéressante pour avoir un affichage « tableau de bord ». Ces jours sont peut-être malheureusement comptés.

Le « mode voiture » de Google Maps a un pied dans la tombe

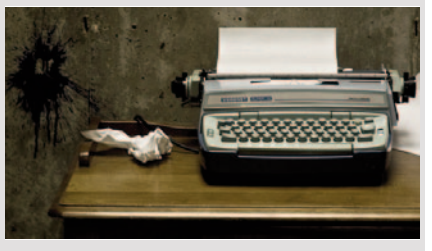
Le mode de conduite de Google Maps vous permet d'obtenir de l'aide pour traiter vos messages, les appels et la musique tout en gardant les mains libres. Cela passe par la détection du « Hey Google », mais aussi l'intervention de l'Assistant Google pour vous aider à traiter les messages reçus lorsque vous conduisez. En observant de plus près le dernier fichier APK de l'application Google (version 14.52), des lignes de code indiquant que « Cette vue disparaît en février » ont été trouvées.

Le premier mot que Pablo Picasso a prononcé était « crayon » !



De l'âge de sept ans, Pablo Picasso a reçu une formation artistique formelle de son père dans le dessin de la figure et la peinture à l'huile.
En effet, dès son jeune âge, Picasso a montré une passion et un don pour la peinture. Selon sa mère, ses premiers mots furent piz, piz, un raccourcissement de lápiz, le mot espagnol pour « crayon ».

Un journaliste qui écrivait sur un tueur en série était le tueur en série lui-même !



Vlado Taneski était un journaliste macédonien qui a fait un nom grâce à des articles détaillés qu'il a rédigé dans le cadre du journalisme d'investigation sur un tueur en série et ses crimes commis entre 2003 et 2008 dans sa ville natale Kicevo en Macédoine.
Quatre femmes âgées ont mystérieusement disparu dans des circonstances similaires au cours de cette période là. Et grâce aux informations de Taneski, trois des corps des femmes disparues ont été retrouvés. Avant la révélation de l'emplacement du quatrième corps, la police a pu identifier le véritable assassin qui n'était autre que le journaliste lui-même.
Vlado Taneski a été emprisonné le 22 juin 2008. Il s'est suicidé le lendemain dans sa cellule.

LE SAVIEZ VOUS

Disneyland Paris réalise un incroyable record du monde avec son spectacle du 14-Juillet



Disneyland Paris a établi un record du monde lors de son spectacle nocturne proposé le 14-Juillet au-dessus du château de la Belle au bois dormant. Le parc a réalisé la plus grande reproduction d'un personnage de fiction grâce à plus d'un millier de drones.



Disneyland Paris a presque volé la vedette à la tour Eiffel, le soir du 14 juillet 2024. Le parc d'attractions le plus visité de France (10 millions d'entrées en 2022) a proposé un spectacle grandiose dans le ciel, au-dessus du château de la Belle au bois dormant. Il a même réalisé le record du monde de la plus grande image aérienne d'un personnage fictif formée par des drones ou multirotors, indique La Marne .

1 600 drones en action

1 571 drones ont volé simultanément et ont dessiné la tête de Mickey Mouse dans le ciel, a annoncé Disneyland Paris dans un communiqué. Une prouesse homologuée au livre des records du monde. « Nous sommes ravis et fiers », a commenté Ben Spalding, producteur du spectacle.
« Cette mise en scène mêlant narration et innovation a été rendue possible grâce aux équipes Spectacle de Disneyland Paris en collaboration avec les équipes de Dronisos, fournisseur technologique officiel de drones en
Europe », précise le parc qui a travaillé sur ce projet depuis plusieurs mois.
Un investissement « illustrant la volonté de Disneyland Paris de dépasser, chaque année davantage, les attentes de ses visiteurs ». Plus de 1 630 drones ont été utilisés au total lors de ce spectacle de 12 minutes.

Des scènes de dessins animés reproduites

Durant ce show, les spectateurs ont vu cinq scènes mythiques des films des Walt Disney Animation Studios et Pixar Animation Studio :
La Belle et La Bête, Le Bossu de Notre-Dame, La Belle au Bois Dormant, Les Aristochats et Ratatouille. Les drones ont aussi dessiné la tour Eiffel et la rosace emblématique de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris.
« C'est un témoignage de la créativité, de l'innovation et du travail acharné de toute notre équipe », a expliqué Matthieu Robin, responsable créatif spectacle, cité dans le communiqué du parc.
Disneyland Paris propose un autre spectacle avec des drones et un jeu de lasers, projections vidéo et lumières depuis janvier 2024. Pour cette parade nocturne, baptisée « Disney Electrical Sky Parade », les équipes utilisent 500 drones qui défilent au-dessus du château de la Belle au bois dormant.

Nouvelle-Zéland

Une baleine rarissime de 5 mètres de long s'échoue sur une plage de Nouvelle-Zélande

Un spécimen de l'une des espèces de baleines les plus rares et les moins bien connues s'est échoué sur une plage de Nouvelle-Zélande. La carcasse de l'animal de cinq mètres de long a été découverte le 4 juillet près de Dunedin, sur l'île du Sud. Il s'agit probablement d'une baleine à bec de Travers mâle, rapporte l'agence locale de conservation de la nature DOC. Jusqu'à présent, seuls quelques spécimens de cette espèce ont été découverts.

"LES BALEINES à bec de Travers sont l'un des grands mammifères les moins connus", explique Gabe Davies du DOC. "Depuis 1800, seuls six spécimens ont été répertoriés dans le monde, et tous sauf un provenaient de Nouvelle-Zélande. D'un point de vue scientifique et de conservation de la nature, c'est fantastique".

Analyse ADN

Des échantillons de l'animal ont déjà été envoyés à l'université d'Auckland pour une analyse ADN, mais les résultats pourraient ne pas être connus avant plusieurs semaines, précisément parce qu'il s'agit d'une espèce très rare. La baleine est actuellement stockée dans un entrepôt frigorifique afin de préserver ses restes.

Les Maoris consultés

Les chercheurs consulteront également le peuple autochtone de Nouvelle-Zélande, les Maoris, afin de s'assurer que l'animal soit traité de manière appropriée et avec respect. Pour les Maoris, les baleines sont plus que de simples animaux. Ils voient un lien direct entre eux et les mammifères marins et les considèrent comme leurs ancêtres.

Mesoplodon traversii

Le nom scientifique de cette baleine est Mesoplodon traversii. Des parties de mâchoires et de dents de cette espèce ont été découvertes pour la première fois en 1874. Depuis, seules quelques-unes ont été retrouvées, dont pour la



première fois deux spécimens complets en 2010. La mère et son baleineau s'étaient échoués sur l'île du Nord de Nouvelle-Zélande et étaient morts par la suite. Les animaux n'ont jamais été documentés vivants dans la mer.

Des barrières autour des glaciers pour maîtriser la montée des eaux? Le projet pharaonique qui divise les scientifiques



Dans un rapport publié le 11 juillet dernier sur le site de l'Université de Chicago, aux États-Unis, des chercheurs s'interrogent sur la construction de gigantesques barrières autour des glaciers les plus vulnérables de la planète afin de réduire la fonte des glaces et la montée des eaux. Une piste qui suscite de vifs débats parmi le corps scientifique.

Réduire notre production et usage des énergies fossiles est la meilleure solution pour limiter le réchauffement climatique. Ce sont les conclusions du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui appelle également, dans son rapport publié en mars 2023, à la rénovation énergétique, au développement des mobilités vertes et la réduction des déchets.

Mais c'est une tout autre piste qu'explore un groupe de glaciologues dans un rapport publié le 11 juillet dernier à l'initiative de l'Université de Chicago, suite à deux conférences sur le sujet, une première à l'Université de Chicago en octobre 2023 et une seconde à l'Université de Stanford en décembre 2023, rapporte le UC Chicago News.

ÉRIGER DES "MURS" AUTOUR DES GLACIERS LES PLUS VULNÉRABLES

Dans leur rapport, les chercheurs explorent la piste de "barrières" — ou d'une sorte de rideau gigantesque flexible — érigées autour des glaciers les plus vulnérables afin de les protéger des courants naturels d'eau chaude qui érodent les calottes glaciaires par le bas. Ces derniers, tout particulièrement en Antarctique, représentent en effet une plus grande menace pour les glaciers que le réchauffement de l'air, précise le média Science.

Les chercheurs explorent également une seconde piste : celle de réduire le débit des cours d'eau qui transportent l'eau de fonte des calottes glaciaires en forant des trous à la base des glaciers.

S'il n'en est qu'à ses prémices, ce projet de géo-ingénierie suscite déjà un vif débat parmi le corps scientifique. "J'ai vraiment le sentiment que ça va provoquer une guerre parmi la communauté (scientifique, N.D.L.R.). Je ne vois pas vraiment de place au compromis" confie au média Science le glaciologue de l'Université du Michigan, Jeremy Bassis.

UN PROJET DE GÉO-INGÉNIERIE QUI SUSCITE LE DÉBAT

Les chercheurs opposés à ce projet pointent notamment du doigt le coût faramineux de la construction d'un tel système : selon les projections étudiées lors de l'atelier organisé à l'Université de Chicago en octobre 2023, ériger 80 mètres de barrages autour des glaciers de l'Antarctique pourrait coûter jusqu'à 88 milliards de dollars. Et devenir ainsi l'un des projets les plus coûteux de l'humanité, précise Science.

Autre obstacle redouté par les chercheurs : pour mener à bien ce projet et l'étendre à l'ensemble de la planète, la communauté internationale devra se mettre d'accord à son sujet, le transformant ainsi en moyen de pression en cas de conflit.

Twila Moon, glaciologue au National Snow and Ice Data Center des États-Unis, s'inquiète par ailleurs dans les colonnes de Science des conséquences possibles de telles structures sur leur environnement : Cela pourrait avoir des conséquences inattendues, perturbant potentiellement les schémas de circulation océanique ou mettant en danger la faune. De plus, il faudrait des décennies pour savoir si le procédé fonctionne efficacement.

Au-delà des aspects techniques, des chercheurs craignent que ce projet — voire la géo-ingénierie de façon plus globale — provoque une réduction des efforts collectifs pour réduire le réchauffement climatique et particulièrement l'usage et la production des énergies fossiles.

S'ils reconnaissent cette possibilité, les partisans du projet affirment dans leur rapport qu'il serait préférable d'étudier dès aujourd'hui les moyens d'endiguer l'élévation du niveau de la mer plutôt que de dépenser des fortunes pour protéger les villes côtières.

"À un moment donné, il faut se demander : "Eh bien, y a-t-il autre chose que nous puissions faire ?"" explique le glaciologue John Moore de l'Université de Laponie, co-auteur du rapport. Car selon lui, "Il nous faudra 15 à 30 ans pour déterminer s'il faut recommander ou abandonner l'une de ces solutions".

Selon le rapport 2021 du GIEC, le niveau de la mer augmentera d'environ un mètre d'ici 2100 si rien n'est fait pour endiguer le réchauffement climatique.

Arctique: la fonte des glaces permet-elle réellement de naviguer dans le passage du Nord-Ouest?

LA FONTE des glaces dans l'océan Arctique, qui se réchauffe rapidement sous l'effet du changement climatique, ne facilite pas la navigation commerciale sur un passage légendaire entre l'Europe et l'Asie, contrairement à la croyance populaire, et la rendrait même plus dangereuse, selon des scientifiques.

Réputé infranchissable il y a un siècle, le fameux "passage du Nord-Ouest" aiguise les appétits des navigateurs et des explorateurs, attirés par la perspective d'un considérable raccourci (7 000 km environ) à la faveur du réchauffement climatique d'origine humaine qui réduit comme peau de chagrin la calotte glaciaire.

"Nous avons découvert qu'en fait c'est presque tout le contraire", déclare à l'AFP Alison Cook, experte de la navigation polaire à l'Association écossaise pour les sciences marines, auteure principale de l'étude parue jeudi dans la revue Communications Earth and Environment.

Passage du Nord-Ouest : des goulots d'étranglements et des dangers

Loin d'augmenter, le nombre de semaines annuelles pendant lesquelles un navire peut naviguer en toute sécurité dans ce passage s'est en réalité raccourci entre 2007 et 2021.

Même si la banquise diminue, de la glace plus ancienne et plus épaisse dérive de plus en plus vers le Sud, créant des goulots d'étranglement.

Cette vieille glace présente un plus grand risque pour les navires que celle plus fraîche et plus mince, autrefois plus courante dans l'archipel canadien, indique l'étude. D'autant que le manque d'infrastructures, son éloignement, ses hauts-fonds et ses détroits labyrinthiques rendent toujours la traversée périlleuse.

En 1845, l'expédition légendaire du Britannique John Franklin se soldait par la perte, corps et biens, de ses deux navires. En 1906, Roald Amundsen devenait le premier Européen à réussir la traversée.

Depuis, même s'il reste très faible, le nombre de navires s'aventurant dans le passage a augmenté, passant de 112 en 2013 à 160 en 2019, selon le Conseil de l'Arctique, une organisation intergouvernementale. Des cargos, des bateaux de pêche, des embarcations de course et même un grand paquebot de 1 000 passagers ont déjà effectué cette traversée.

Une voie impraticable encore de longues années

En 2021, une autre étude avait prédit que si les températures mondiales augmentaient de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels, le passage du Nord-Ouest serait navigable une partie de l'année.

C'est loin d'être encore le cas. La glace plus ancienne et épaisse qui s'accumule dans le passage sera encore là "pendant (...) de nombreuses années", estime Mme Cook.

"Il s'agit plutôt de donner un avertissement", ajoute-t-elle, alors que le nombre de voyages à travers l'ensemble de l'Arctique canadien a déjà quadruplé depuis 1990.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

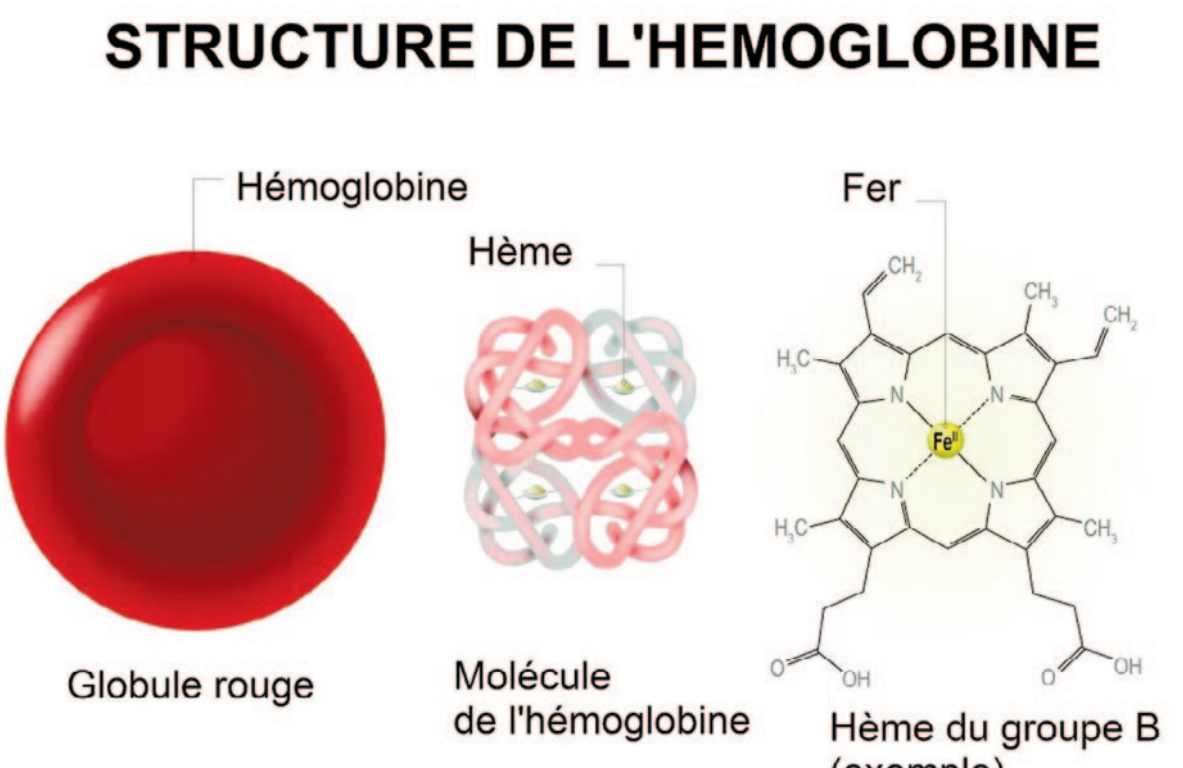
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Hémoglobine bas : quels symptômes ?

Le taux fluctue selon l'âge de la vie mais il ne doit pas être trop bas.



BIEN-ÊTRE

L'hémoglobine est une protéine sanguine qui entre dans la composition du sang, lui donnant sa couleur rouge. L'hémoglobine se charge d'équilibrer la balance entre l'oxygène et le dioxyde de carbone aux seins des cellules. Cette protéine contient du fer, un micro-nutriment apporté par notre alimentation.

De nombreux facteurs influencent le taux d'hémoglobine sanguin : en excès, nous parlons de polyglobulie et lorsque le taux est anormalement bas, il s'agit d'anémie.
Les valeurs normales sont de 12 g/dl chez la femme et de 13 ou 14 chez l'homme. Ces taux fluctuent selon les périodes de la vie, pendant la grossesse par exemple ou avec l'âge. "Un taux en dessous de 10 g/dl nous interroge, quelque chose peut être mal toléré chez le patient", explique le Dr Sophie Bauer, chirurgienne et présidente du SML. "En dessous de 8 g/dl, nous agissons par un traitement. En dessous de 6 g/dl, le patient va mal", complète-elle. Plusieurs causes peuvent expliquer un taux d'hémoglobines bas :

► Une infection : "Les bactéries consomment le fer, or, le fer est nécessaire pour avoir des globules rouges chargés d'hémoglobines. Les infections sévères peuvent donner une anémie inflammatoire sévère."

► Une hémorragie : "Il peut s'agir d'une hémorragie extériorisée comme le méléna (selles très noires car chargées en sang digéré, d'un saignement digestif haut se traduisant par des vomissements sanglants. Il peut aussi s'agir d'une perte directe de sang, lors d'une hémorragie par saignement de nez par exemple. Le sang au fond de la gorge est dégluti, le saignement n'est donc pas visible immédiatement."

► Un saignement frustre : le sang ne s'extériorise pas de manière évidente, mais le patient saigne un peu au fil de l'eau. Les saignements frustres se produisent par exemple en cas de présence de sang dans les selles, de polypes ou d'une tumeur. Au bout d'un certain temps, l'anémie est possible.

► Des règles anormalement abondantes. "C'est une grande cause d'anémie chez la femme."

► Un fibrome utérin : "Il se présente sous forme de règles très abondantes, qui apparaissent parfois après la ménopause (on ne parle plus de règles dans ce cas), d'où l'importance d'être suivie par un gynécologue."

► Un dysfonctionnement de la rate, organe qui se met à digérer ou à séquestrer les globules rouges, provoquant leur chute.
► Les traitements de chimiothérapies ou les cancers atteignant la moelle osseuse sont également des causes possibles d'anémie.

► Les thalassémies, maladies héréditaires induisant des anomalies de forme des globules rouges. "Ces maladies créent des crises de destruction de globules rouges, provoquant des anémies aiguës.
Elles sont surtout présentes sur le continent africain. Il existe deux formes de cette maladie congénitale : mineure et majeure, où les patients sont très anémiques.
Il existe aussi une forme partielle, permettant à la maladie de progresser, créant même une sorte de résistance au paludisme", poursuit le médecin.
Quand la baisse de l'hémoglobine est liée à une anémie par carence en fer, le symptôme principal est la fatigue. L'asthénie s'installe et perdure malgré le sommeil et le repos. L'anémie par carence en fer provoque aussi un essoufflement à l'effort, des étourdissements, une faiblesse générale, une pâleur du teint et une sensation de "tête qui tourne". Si la baisse de l'hémoglobine survient dans le cadre d'une infection aiguë, l'oxygénation des tissus est insuffisante.
La respiration cellulaire ne se passe pas correctement : les tissus sont mal oxygénés. Le patient a alors des difficultés à garder conscience.

Quels aliments font grossir rapidement ?



ETRE MAIGRE complexe aussi et on n'en parle pas assez.
La plupart d'entre nous se plaignent d'avoir des kilos en trop. Mais à l'inverse, certaines personnes très minces aimeraient grossir.
Elles ont beau manger des aliments gras et sucrés, elles ne prennent pas un gramme.
La maigreur est alors dite "constitutionnelle". Dans d'autres cas, la maigreur peut être liée à une maladie ou à un trouble du comportement alimentaire. Alors, comment grossir quand la maigreur devient une source de complexe ? Alexandra Murcier, diététicienne-nutritionniste, nous dévoile quels aliments mettre au menu pour prendre du poids sans mettre sa santé en péril.
En premier lieu, rappelons que l'excès de certains aliments est délétère pour la santé, quel que soit notre poids. Par conséquent, la consommation de pâtisseries, de chocolat, de burgers, de charcuterie, de sodas et autres aliments gras et sucrés doit être limitée même si on veut grossir.
"Certaines personnes ont une minceur ou une maigreur physiologique donc c'est difficile pour elles de prendre du poids. Il ne sert à rien de manger n'importe quoi pour essayer de prendre du poids parce que cela peut avoir des conséquences néfastes sur la santé", prévient Alexandra Murcier. Alors que manger ?

"Lorsque l'on souhaite prendre du poids de manière plutôt saine, il convient de se tourner vers des aliments dotés d'une densité énergétique élevée", répond la diététicienne-nutritionniste. Concrètement :

► Manger plus gras : "Pour prendre du poids, on peut enrichir son alimentation avec du beurre, de la crème fraîche mais surtout avec des huiles végétales qui sont plus intéressantes nutritionnellement que du beurre ou de la crème et qui sont moins riches en acides gras saturés dont les effets délétères pour le système cardiovasculaire sont bien connus."
► Augmenter sa consommation de féculents, de riz, de pâtes, de pain, qui ont une densité énergétique élevée et vont pouvoir apporter un certain nombre de calories afin de favoriser la prise de poids.

►Augmenter ses apports en protéines, notamment si l'on souhaite prendre de la masse musculaire. "Attention toutefois à ne pas tomber dans un régime hyperprotéiné qui aurait l'effet inverse", met en garde Alexandra Murcier. En pratique, la spécialiste conseille de veiller à avoir beaucoup de protéines végétales dans son alimentation (lentilles, pois chiche, pois cassés, haricots rouges) qui sont meilleures pour la santé et qui sont riches en glucides, ce qui va favoriser la prise de poids.

Manger du beurre de cacahuètes tous les jours, mauvais pour la santé ?



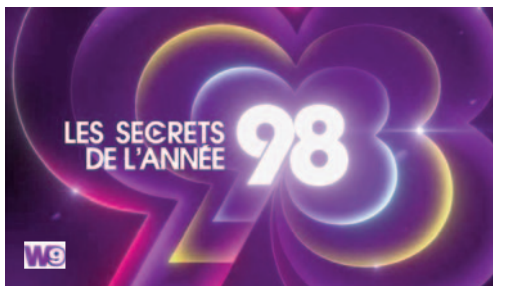
ATTENTION à sa composition, insiste notre diététicienne. Gourmand, onctueux et naturellement protéiné, le beurre de cacahuètes apparaît comme le produit "chouchou" du moment, notamment des adeptes du healthy et des sportifs. Sur une banane, des porridges, des toasts, des pancakes ou tout simplement à la cuillère. Mais est-ce un produit si sain ? Peut-on en manger tous les jours ? Et en quelle quantité ? Son nom laisse peu de place au doute...
Le beurre de cacahuètes (ou peanut butter chez nos amis américains) est très calorique : on compte 588 calories pour 100 grammes de produit, sachant qu'une portion contient 117 calories, contre 143 calories pour la même quantité de beurre classique (de lait de vache) et 108 calories pour la même quantité de Nutella©.
D'un point de vue purement calorique, ça peut paraître beaucoup, mais si on regarde de plus près, sa composition est plus intéressante que le beurre ou les pâtes à tartiner. Par portion (pur cacahuète, sans sel, sucre ou huile), on compte :
5 g de protéines (l'équivalent d'un petit œuf dur) 2 g de fibres
7 g de lipides dont des acides gras mono-insaturés (oméga-9) et des acides gras polyinsaturés (oméga-3, oméga-6).
Ce n'est donc pas un problème de consommer du beurre de cacahuètes tous les jours si cette consommation s'inscrit dans le cadre d'une alimentation variée et diversifiée.
"La cacahuète reste un oléagineux riche en oméga 6, donc malgré son caractère essentiel de base, cet acide gras est souvent consommé en excès au détriment des oméga 3 et 9, donc juste réguler sa consommation en variant les autres sources de graisses notamment riches en oméga 3 et 9 (comme les huiles d'olive, de noisette, de noix, de cameline ou de colza)", nous explique Amandine Berthaud, diététicienne-nutritionniste et créatrice du compte Instagram Amadiététique. Concrètement, si on en mange le matin au petit-déjeuner, on veillera à mettre une autre huile dans sa vinaigrette le midi.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série policière - France 2022 — TF1
HPI Saison 2

21h00 Divertissement - France 2024 — France 2
Fort Boyard

20h50 Magazine du consommateur - 2024 — M6
Arnaques !

21h00 Variétés - 2024 — CANAL+
Boat Story

21h00 Culture Infos — W9
France - 2024
Les secrets de l'année 1998

21h00 Cinéma — CINE+ FRISSON
France Belgique - 2014
La French

21h10 Magazine de société — 6ter
France
Les reines de la route

20h50 Cinéma - Etats-Unis 2016 — CINE+ PREMIER
S.O.S. Fantômes

21h20 Société - 2021 — C8
Ils construisent la maison de leurs rêves

21h10 Comédie dramatique- 2023 — CINE+ CINEMA
Ça tourne à Séoul !

21h00 Comédie — CINE+ FAMIZ
France - 1975
Le sauvage

21h20 Cinéma — TMC
France - Italie 2024
Fantômas

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique - France 2020
Saison 5 Épisode 1/2

Le bureau des légendes

Un article de presse diffusé sur Internet déstabilise le service de la sécurité interne dirigé par JJA. Ce dernier est convaincu de la présence d'une taupe. Il fait en sorte de démentir cette information auprès des «clandestins» actuellement en mission. Le premier à réagir reste Andrea, infiltré en Arabie Saoudite. A Moscou, Sylvain semble craquer psychologiquement et décide de partir quelques jours pour Riga, avec sa petite amie.

22h40

Série d'horreur - Etats-Unis 2024
Saison 12 Épisode 6/7

American Horror Story

Le désir de maternité d'Anne est lié à un évènement de son passé. Dex est perturbé par l'instabilité qui règne au sein de sa famille.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 03:26 | 12:35 | 16:26 | 19:46 | 21:29 | 03:34 | 12:40 | 16:30 | 19:50 | 21:31 | 03:49 | 12:54 | 16:43 | 20:04 | 21:45 | 04:00 | 12:45 | 16:26 | 19:44 | 21:17 | 03:56 | 13:01 | 16:50 | 20:10 | 21:51 | 04:02 | 13:06 | 16:54 | 20:14 | 21:55 | 04:06 | 13:09 | 16:57 | 20:17 | 21:57 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7939 – JEUDI 18 JUILLET 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	21°
Oran	29°	23°
Constantine	39°	21°
Ouargla	48°	31°

FRANCE

Un ex-partisan de l'OAS préside l'ouverture de la 17e législature

Voulue par Emmanuel Macron comme un ''temps de clarification indispensable'' du jeu politique, la dissolution de l'Assemblée nationale au soir du cuisant échec de la majorité présidentielle aux élections européennes a installé la France, un mois durant, dans la peur d'un gouvernement dirigé par le Rassemblement national. Remake presque à l'identique de la présidentielle de 2002, l'extrême droite a été empêchée d'accéder aux leviers du pouvoir grâce à la mobilisation d'un front républicain et au report des voix.

Si Jordan Bardella a vu, la mort dans l'âme, son rêve pour Matignon s'envoler le 7 juillet à 20h et si son parti a été relégué à la troisième place en nombre de sièges, la mouvance des Le Pen n'a pas pour autant perdu une prérogative. Temporaire celle-là, elle est dénuée de pouvoir et d'effet sur le travail du législateur. Mais d'un point de vue symbolique et médiatique, elle n'en constitue pas moins une vitrine.

Il s'agit, ''honneur'' somme toute protocolaire'', de la présidence de la séance solennelle d'ouverture de la 17e législature de la Ve République. En vertu d'une disposition du règlement du Palais-Bourbon, c'est le ''doyen d'âge'' de l'Assemblée qui ouvrira la législature et prononcera le discours d'ouverture. Et c'est lui qui, en compagnie du benjamin, officiera la première séance dédiée à l'élection du président ou de la présidente de l'Assemblée nationale.

Caprices des suffrages et de l'âge, le doyen des députés élus répond au nom de José Gonzalez, 81 ans, alors que le benjamin,



José Gonzalez.

Flavien Termet, 22 ans, est majeur depuis quatre ans. L'un et l'autre sont encartés RN. Toute à l'heure à l'ouverture de la session à 15h, le réalisateur de La Chaîne Parlementaire – pourvoyeuse des TV de France et du monde en images – n'aura d'yeux que pour le premier. Au moyen de ''gros plans'' répétés, le réalisateur donnera à voir et à revoir un doyen qui, aux yeux du grand public, n'est qu'un député mais qui, au miroir de l'histoire, est un ''ex'' au passé ''nostAlgérique''. Un homme qui, depuis 1962, n'en finit pas de faire rejouer les prolongations mémorielles au plus sanglant des conflits de décolonisation et de souffler sur les ''feux mal éteints de la guerre d'Algérie'', pour reprendre une formule du journaliste et écrivain Philippe Labro.

Député sortant, José Gonzalez a été réélu dans la 10e circonscription des Bouches-du-Rhône (14 kms de Marseille). Il a glané au deuxième tour 55,66% des voix face à une candidate de l'ex-majorité présidentielle. Encarté depuis 46 ans, il a commencé à militer dans les rangs de cette mouvance au temps du Front national et de son fondateur Jean-Marie Le Pen. Né le 28 avril 1943 à Oran, José Gonzalez est arrivé à Marseille en 1962. A l'instar d'une majorité de pieds noirs et de rapatriés, il s'est longtemps cherché sur le terrain professionnel. En 1962, il a commencé par travailler au port de Marseille à la bourse des primeurs avant de diriger une auto-école et finir par rejoindre la Chambre de commerce de Marseille-Provence jusqu'à sa retraite. En 1978, il a adhéré au Front national, poussé en cela par les idées qui n'en finissaient pas de le travailler depuis sa jeunesse ''algérienne''.

En franchissant la porte de la section phocéenne du parti de Le Pen, José Gonzalez se demandait ''si, en France, nous n'allions pas subir la même chose qu'en Algérie avec des populations qui nous poussent dehors''.

Ce bref verbatim figure dans « Le Pen et la torture. Algérie 1957, l'histoire contre l'oubli », un livre publié fin 2023 par l'historien Fabrice Riceputi (voir Le Jeune Indépendant du 04 avril 2024). Avant de quitter l'Algérie sur fond de ''politique de la terre brûlée'' pratiquée par l'OAS, José Gonzalez, rappelle l'historien, a ''milité notamment en compagnie de Jean-Jacques Susini'', ex-numéro deux de l'organisation terroriste, condamné à mort par contumace par la Cour de sureté de l'Etat pour appartenance à l'organisation et comme inspirateur de l'attentat manqué contre le général de Gaulle en août 1962 au Petit-Clamart (banlieue de Paris). Jean-Jacques Suséni a été amnistié par la suite.

UN NOSTALGIQUE DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE

En enquêtant tous azimuts, en rassemblant des documents et en glanant des témoignages pour les besoins de son livre, Fabrice Riceputi a rencontré un compte-rendu de presse très circonstancié et signé Le Monde. Daté du 29 juin 2022, l'article rappelle une scène qui, tel un remake, va se rejouer cet après-midi dans l'Hémicycle. Au lendemain des législatives de 2022, organisée dans le sillage de la réélection de Macron, José Gonzalez n'avait que 78 ans et il était déjà le doyen de l'Assemblée. Qualité de senior oblige, il a présidé la séance inaugurale de la 16e législature et prononce un discours.

Contre toute attente, il a convoqué l'épisode de la fin de la guerre d'Algérie et émaillé son speech de mots et de formules très ''nostAlgériques''. A un certain moment, tel un orateur des planches, il a feint l'émotion. « Excusez-moi, je pense à mes amis laissés là-bas… ». Et le doyen d'enchaîner, cité par l'envoyée spéciale du Monde au Palais-Bourbon : « J'ai laissé là-bas une partie de ma France. Je suis un homme qui a vu son âme à jamais meurtrie par le sentiment d'abandon ». Gonzalez qui, dans l'histoire parlementaire de France, restera comme l'homme par qui la 16e législature a commencé s'est présenté comme un quelqu'un « arraché à sa terre natale par le vent de l'histoire ».

Depuis le perchoir du Palais-Bourbon et devant une Assemblée réunie ''au grand complet'', rappelle Fabrice Ricéputi dans son livre, Gonzalez prononce ''un discours larmoyant de nostalgie de l'Algérie française perdue, c'est-à-dire à ses yeux « abandonnée». Un ''beau coup, qui lui vaudra les félicitations de Jean-Marie Le Pen en personne''. Cela s'est passé précisément à une semaine du soixantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie ''qui mortifia l'extrême droite française''. Scène qui n'a pas échappé à la journaliste du Monde et, dans son sillage, à la curiosité de l'historien, le doyen des députés a été ''applaudi à tout rompre, bien au-delà des bancs de l'extrême droite''. Selon la journaliste du Monde accréditée auprès de l'Assemblée, Marine Le Pen, présidente du groupe RN lors de la 16e législature (89 députés), a relu en amont le discours de José Gonzalez et validé sa teneur.

Au sortir de la séance inaugurale et l'élection de la présidente de l'Assemblée, José Gonzalez s'est retrouvé, scène inespérée pour lui, face à une foule de journalistes, de cameramen et de photographes.

Lesquels sont venus à la rencontre non pas du doyen qui a donné le coup de starter à la 16e législature, mais au député qui, profitant du perchoir, a rejoué la guerre d'Algérie et s'est ému pour la ''terre perdue''. Entre autres questions posées, une concernant la politique de l'OAS et ses crimes, particulièrement dans sa ville natale Oran. Réponse instantanée citée dans Le Monde et reprise dans le livre de Fabrice Réciputi : « (…) peut-être que maintenant il faudra revoir l'histoire, mais je ne pense pas. Franchement, je ne suis pas là pour juger si l'OAS a commis des crimes. Je ne sais même pas ce qu'était l'OAS, ou presque pas », dit-il en usant d'un négationnisme qui est la marque de fabrique de l'extrême droite du FN au RN. « Venez avec moi en Algérie, je vais vous trouver beaucoup d'Algériens qui vont vous dire : "quand est-ce que vous revenez, les Français ?" »

S. Raouf

Publicité

AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE L'APPEL D'OFFRES DE PREQUALIFICATION NATIONAL OUVERT

14/2024/OTA/AOP/11

Optimum Telecom Algérie SPA informe l'ensemble des sociétés intéressées par l'Appel d'Offres National de Préqualification Ouvert, N° 14/2024/OTA/AOP/11 portant objet : «Cliniques médicales, laboratoires d'analyses médicales, cabinets médicaux spécialisés, centres d'imagerie au niveau de Région Est et Ouest»

que la date de dépôt des offres prévue pour 15/07/2024 entre 09H00 et 14h00 est proLongé jusqu'au 22/07/2024 entre 09H00 et 14h00 (heure locale), date limite de remise des offres.

Les soumissions qui parviendront après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Optimum Telecom Algérie s.p.a.
Siège social : Route de Wilaya, Lot n° 37/4, Dar El Beida • Capital social : 164 002 000 000,00 DZD.
Tél. +213 770 85 00 00 • Fax +213 770 85 70 85 • Email contact@djezzy.dz
www.djezzy.dz

DJEZZY جازي

Le Jeune Indépendant du 18/07/2024 / ANEP 2416023214